LE FRANCO

Depuis 1928, le seul journal de langue française en Alberta

Vol. 25 n° 22 Edmonton, le vendredi 31 mai 1991 16 pages 50¢

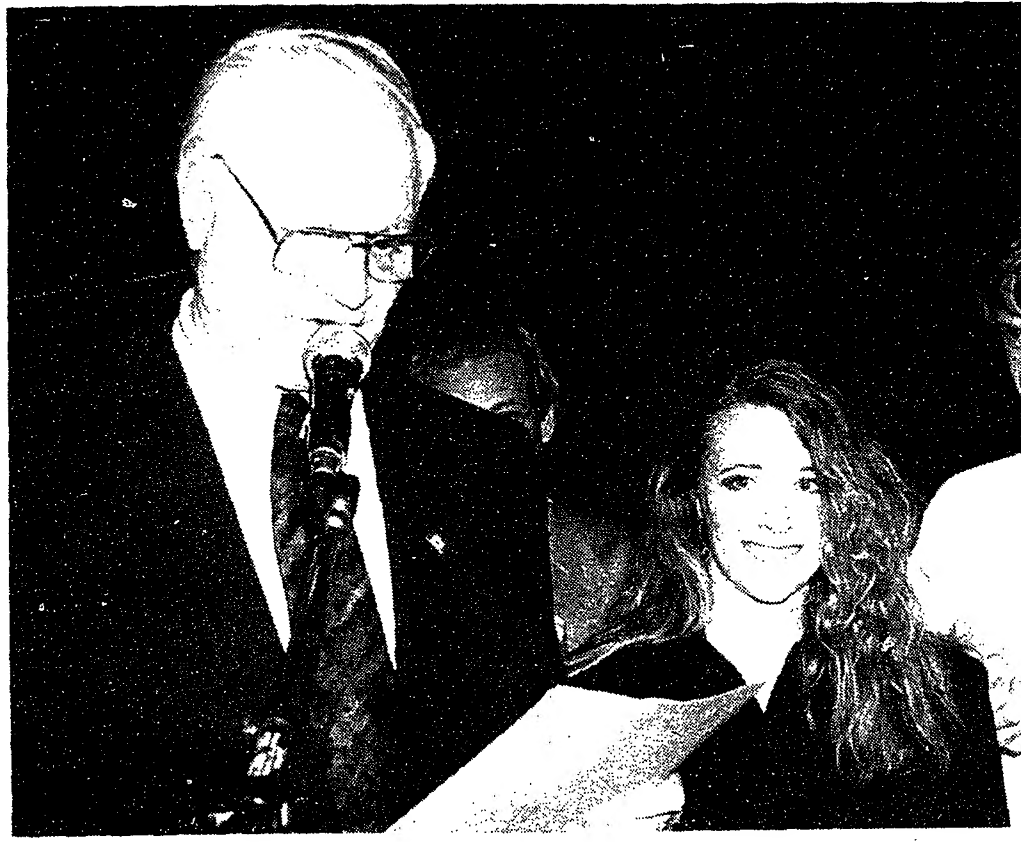
• Est-ce la recette contre l'assimilation?

Mobilisation autour des centres scolaires communautaires

à lire en page 3

• Gala provincial

Que de plaisir, que d'enthousiasme!



(Photo Martin Brault)

C'est avec un large sourire de satisfaction que Danièle Lacombe apprenait de la bouche de M. Jules Van Brabant qu'elle était la gagnante de la catégorie interprète au Gala provincial de la chanson française.



(Photo Martin Brault)

Le chef de jury, M. Denis Vincent, a annoncé le nom du gagnant de la catégorie auteur-compositeur-interprète, en l'occurence, Yvon Loiselle.

par SILVIE MONTIER

EDMONTON - C'est dans une salle débordante d'enthousiasme que se déroulait, vendredi dernier, le 24 mai 1991, à l'auditorium de la Faculté Saint-Jean, le deuxième Gala provincial de la chanson française. Organisé par l'ACFA provinciale en collaboration avec CHFA, ce gala présentait les six finalistes de ce concours: Eddy Cormier, Cécile Biron, Annette Leblanc, Yvon Loiselle, Yvonne Carrier et Danyèle Lacombe. On se souviendra que Yvon Loiselle avait déjà participé au premier gala, en 1989, et qu'il y avait d'ailleurs remporté le prix de la chanson primée.

Alors que le gala de 1989 n'avait qu'une seule catégorie, les organisateurs cette année, ont jugé bon de diviser les artistes concurrents en deux catégories distinctes, les auteurs-compositeurs-interprètes, et les interprètes.

Cette année encore la salle était comble, et certains des spectateurs n'ont pas hésité à s'asseoir sur les marches de l'auditorium ou encore à se tenir debout dans le fond de la salle durant toute la durée du spectacle. «Tous les billets étaient vendus et les gens continuaient à vouloir en acheter» a confié Lisette Vienne, relationiste à Radio-Canada. Les premières estimations se chiffrent à quelque 250 spectateurs. Et ces 250 personnes, fredonnant avec les artistes, et à l'occasion frappant des mains, semblaient vibrer au rythme d'une musique assourdissante. Personne ne paraissait vouloir la fin de ce spectacle, et pourtant, chacun semblait souhaiter connaître les heureux gagnants.

Parmi les spectateurs, il se doit de noter la présence de Jules Van Brabant, ancien président de l'ACFA régionale de Saint-Paul, et ancien maire de Saint-Paul; Denis Lord, directeur régional des services français de Radio-Canada; Mme France Levasseur-Ouimet, présidente de l'ACFA provinciale; Denis Collette, directeur de CHFA; et Marc Morin, directeur général du festival de Granby.

Durant l'entracte, alors même que les délibérations se tenaient, les couloirs de la Faculté Saint-Jean résonnaient des noms que les spectateurs lançaient à l'écho comme si la décision finale leur appartenait. Et puis, petit à petit, dans un cortège un peu plus silencieux, chacun reprit sa place, dans l'attente de savoir si celui ou celle préconisé serait le gagnant de ce second gala.

Quel que fut le favori de chacun, l'auditoire parut tout à fait satisfait du choix du jury. «Dans la catégorie interprètes, annonça Jules Van Brabant en ouvrant l'enveloppe, le prix d'excellence est remis à Danyèle Lacombe!»

Et Denis Vincent, chef de jury, de poursuivre: «Et dans la catégorie auteurs-compositeurs-interprètes, le gagnant est...Yvon Loiselle.»

Les gagnants ont reçu cette année un chèque de 500 $, et un tableau, l'un de Louise Giroux, et l'autre de Jean.Gauthier qui exposent actuellement au salon des étudiants de la Faculté.

Notons encore que Claude Bernatchez de CHFA et Philippe Schnobb de CBXFT, les animateurs de la soirée s'étaient bien essayé dans une de leur création, mais il semblerait que le jury n'ait pas su les apprécier à leur juste valeur. Sans doute ne se sont-ils pas vus rangés parmi les vainqueurs uniquement parce qu'il n'y avait pas de catégorie duo, ni même une classe cow-boy... Des infortunés, voici ce qu'ils étaient. Mais peut-être bien que l'an prochain...

Ce sera donc Danyèle Lacombe et Yvon Loiselle qui iront représenter la francophonie albertaine à Saint-Boniface lors du Gala interprovincial de la chanson française. Et qui sait, peut-être seront-ils invités à participer au Festival de Granby.

Le gala s'est achevé en compagnie des artistes invitées, Marie Philippe et Crystal Plamondon. Il sera en partie radiodiffusé le 1er juin à 11h dans le cadre de l'émission «Au fil des arts», sur les ondes de CHFA.

• Bonne nouvelle

Le «Ce Soir» revient à 18h

EDMONTON - Dès le 3 juin, le bulletin d'information régional «Ce Soir» reprend sa case horaire traditionnelle à 18h.

Depuis le mois de septembre 1990, CBXFT avait proposé un nouvel horaire aux téléspectateurs avec un «Ce Soir» à 19h30 suivi du Téléjournal et du Point à 20h. L'expérience avait pour but de présenter un bloc d'informations régionales et nationales avec le «Téléjournal» en direct. Évidemment, le reste du programme de la soirée était quelque peu bouleversé et Radio-Canada présentait à 17h des émissions traditionnellement diffusées à 19h.

Les réactions ne se sont pas faites attendre. Certaines personnes étaient heureuses d'avoir le Téléjournal à 20h. Cependant la direction de CBXFT a reçu de nombreuses plaintes quant à l'heure de diffusion du «Ce Soir» et des téléromans. Alors que le changement devait permettre de rejoindre un plus grand nombre de téléspectateurs, c'est le contraire qui se produisait.

Monsieur Denis Lord, directeur de la télévision française en Alberta a donc pris la décision de retourner à l'ancien horaire et de placer le «Ce Soir» à 18h dès lundi 3 juin, date qui correspond au début de la saison d'été à Radio-Canada. «Depuis des années, dit-il, nous hésitions à déplacer le «Ce Soir». D'après nos études dans la communauté certains téléspectateurs préconisaient un changement. Maintenant nous sommes fixés. Les gens ont l'habitude de suivre les nouvelles à 18h. Les nombreuses réactions nous prouvent que le «Ce Soir» est une émission appréciée».

Le Téléjournal continuera à être présenté en direct à 20h afin de suivre les derniers développements de l'actualité.

Au régional...

• Jeunesse Canada Monde

À la découverte de l'Indonésie...

par GENEVIÈVE MICHAUD

EDMONTON - Me voici de retour de l'Indonésie où j'ai passé trois mois fascinants à observer et à m'intégrer à une culture très différente de la nôtre. J'ai eu la chance de participer au programme de Jeunesse Canada Monde, un échange culturel d'éducation nonformelle entre le Canada et de nombreux pays en voie de développement. L'échange avec l'Indonésie a débuté à la fin août et s'est terminé mi-avril.

Ce programme est séparé en deux parties: la phase canadienne, suivie de la phase tant attendue par les participants canadiens - l'Indonésie!

La phase canadienne s'est déroulée dans la petite ville de Trenton dans le sud-est de l'Ontario. Dans cette communauté de 15 000 habitants, chaque paire d'homologues avait une famille d'accueil et un placement de travail. En passant...chaque groupe comprend sept paires d'homologues (un participant indonésien et un participant canadien) qui vivent et travaillent ensemble pendant huit mois. Mon homologue, Lina, vient d'Irian Jaya (près de la Nouvelle-Guinée) et elle a 24 ans. Nous vivions avec un couple et leur fils et notre travail était au Trenton Adult Day School (TADS), un centre d'alphabétisation et d'éducation pour adultes. Je travaillais avec des gens qui voulaient apprendre à lire et à écrire ainsi qu'avec des adultes handicapés qui pouvaient profiter des services de TADS. Nous avons eu beaucoup de plaisir pendant cette phase canadienne, aussi bien à notre placement de travail, que dans la communauté ou dans notre groupe.

Nous avons quitté le Canada à la mi-décembre pour nous rendre, après un long voyage de deux jours, en Indonésie. Nous nous sommes donc retrouvés à Jakarta, la capitale, pour quelques jours de repos. Cette ville entassée, bruyante et polluée a une population de 8 millions d'habitants dans une superficie pas beaucoup plus grande que celle de Toronto. Le contraste entre les riches et les pauvres est étonnant - c'est comme toute grande ville des pays du Tiers-Monde.

La population entière de l'Indonésie est de 180 millions d'habitants, soit sept fois la population du Canada. Le pays comprend 27 provinces; nous vivions dans la province de Nusa Tenggarah Barat qui est au sud-ouest de l'archipel. Plus spécifiquement, nous étions sur l'île de Lombok dont la population est de 2,5 millions d'habitants. L'île a 80 kilomètres de long et 80 kilomètres de large. Sa capitale est Mataram. Notre village, Desa Rempek, comprend douze sous-villages nommés Dusun. Notre Dusun s'appelait également Rempek et sa population était de 1 000 habitants. Notre village était entouré de cocotiers, de rizières et de forêts denses avec les montagnes au Sud et la mer au Nord. Nous étions en saison de pluie pour les deux premiers mois mais le dernier mois, chaud et ensoleillé, a été marqué de nombreuses marches à la plage (8 km), aux chûtes et à la rivière où nous lavions nos vêtements. Notre environnement était absolument fantastique - tout était si vert!

J'ai beaucoup aimé le temps que j'ai passé en Indonésie où j'ai énormément appris. J'espère y retourner dans quelques années mais d'ici là, je vais penser souvent au petit village Rempek. J'espère pouvoir vous donner dans les articles futurs un assez bon aperçu de la vie de village des points de vue gouvernement, éducation, santé, religion et coutumes.

En attendant: «Sampai jumpa lagi!».



(Photo Geneviève Goguen-Michaud)

Deux adolescents sortent de notre Dusun de Rempek. À remarquer leur large sourire typique des jeunes asiatiques.

• Coop d'habitation

Pas à la portée de tous

par SILVIE MONTIER

EDMONTON - Désormais pour être admissible à un logement coopératif, les ménages devront avoir un revenu brut inférieur à 60 000 $ en Ontario, et 41 000 $ à l'Île-du-Prince-Édouard.

En renouvelant en décembre son Programme fédéral des coopératives d'habitation, le gouvernement avait prévenu que les futurs occupants des coopératives d'habitation devraient dorénavant satisfaire à de nouveaux critères de revenu. On connaît maintenant ces critères.

Pour avoir accès à un logement coopératif, les ménages devront avoir un revenu brut inférieur à un plafond, qui sera révisé à chaque année pour chacune des provinces.

En bref, si vous songez cette année à déménager dans une coopérative d'habitation, votre revenu brut ne devra pas dépasser 45 000 $ à Terre-Neuve, 41 000 $ à l'Île-du-Prince-Édouard, 47 000 $ en Nouvelle-Écosse, 45 000 $ au Nouveau-Brunswick, 60 000 $ en Ontario, 48 000 $ au Manitoba, 46 000 $ en Saskatchewan, 54 000 $ en Alberta et 52 000 $ en Colombie-Britannique.

En outre si le revenu d'un ménage membre d'une coopérative augmente au point de dépasser le plafond, ce ménage devra payer un supplément de loyer correspondant à 30% de l'excès entre le plafond et le revenu réel. Par exemple si le plafond dans une province est de 45 000 $ et le revenu du ménage est de 50 000 $, le supplément de loyer sera égal à 30% de 5 000 $ (50 000 moins 45 000 $), soit 1 500 $ par an ou 125 $ par mois. L'objectif de cette politique est de permettre aux ménages démunis d'occuper jusqu'à 50% des logements coopératifs. Selon la Société canadienne d'hypothèques et de logement, des revenus de 54 000 $ et de 73 000 $ sont nécessaires à Vancouver et à Toronto pour avoir accès à la propriété privée.

La Fédération de l'habitation coopérative du Canada croit que ces changements menacent la viabilité des projets, surtout dans les grands centres urbains. Selon la Fédération, les plafonds de 52 000 $ en Colombie-Britannique et 60 000 $ en Ontario «signifie que plusieurs familles canadiennes n'auront accès ni à la propriété privée ni à l'habitation coopérative». De plus, il se pourrait bien qu'une telle politique crait des difficultés aux nouvelles coopératives d'habitation pour louer leurs logements.

Le Conseil canadien de la coopération (CCC) trouve de son côté «difficilement acceptable» la décision du gouvernement d'imposer des plafonds sur le revenu des membres des coopératives d'habitation. «Cela nie le principe du libre accès à une coopérative» estime Réjean Laflamme, du CCC.

Le Conseil et la Fédération soutiennent que les coopératives devraient continuer à accueillir des familles à faible aussi bien qu'à moyen revenus.

D'un autre côté, Nicole Odette, présidente de la coopérative d'habitation francophone à Edmonton, Le Quartier du Collège, assure n'avoir encore entendu parler de rien. «Nous n'avons reçu aucune information à ce sujet». Et d'expliquer: «Ici, toute personne francophone peut être logée dans la coop, quelque soit son salaire. La seule chose, c'est que seules les familles ayant un revenu inférieur à 34 000 $ peuvent bénéficier de subventions.»

Il est donc difficile de savoir si et plus vraisemblablement quand, Le Quartier du Collège devra se plier aux nouveaux critères établis par le gouvernement. «De toute façon, a continué Mme Odette, si le gouvernement nous met un plafond de 54 000 $ en Alberta, cela ne changera pas grand chose pour nous, parce que la grande majorité des demandes que l'on a sont des familles monoparentales ou bien des familles où une seule personne travaille. La plupart des gens de la coop sont des gens qui ont besoin d'aide et qui, par conséquent ne gagnent pas 34 000 $ par année.»

• Nouvelle exposition

Des sculptures de bois

par ARLETTE DHUICQUE

ST-PAUL - Au centre culturel de St-Paul, près d'une centaine de visiteurs inaugurait l'exposition des sculptures de bois du Père Chalifoux. À noter parmi eux, des personnes d'Edmonton et même de France. Un buffet, préparé par Angelina Pelchat était offert au cours de cette soirée.

C'est en parlant avec des gens de St-Vincent, que Juliette Champagne a eu l'idée d'une exposition. Celle-ci était réalisée par le Comité historique de St-Paul.

Claude Brousseau et la famille Hébert de St-Vincent avaient rassemblé et restauré l'ensemble des sculptures exposées.

Nous devons, avant tout, la sauvegarde de cette oeuvre à l'initiative de Raoul Laberge, et de Mendoza Laing qui l'a aidé.



Ne manquez pas de voir, au cours de cet été, cette exposition unique par sa valeur artistique et son originalité.

À la 3...

• Est-ce la recette contre l'assimilation?

Mobilisation autour des centres scolaires communautaires

par BERTIN COUTURIER
(collaboration spéciale)

APF - Pour contrer à l'assimilation au pays, les gens manifestant une inquiétude à l'égard de la préservation de la langue française se tournent résolument la mise sur pied de centres scolaires communautaires francophones.

L'intérêt grandissant pour ces institutions francophones à vocation scolaire et communautaire se manifeste partout au pays. À cet égard, la province du Nouveau-Brunswick est souvent citée en exemple en raison de la présence de ses trois centres francophones à Newcastle, St-Jean et Fredericton.

Le Nouveau-Brunswick est reconnu comme le chef de file dans ce domaine. Depuis un an environ, les gens de l'ouest du pays, de l'Ontario et des provinces maritimes n'hésitent pas à recueillir de l'information au Nouveau-Brunswick auprès des personnes qui ont oeuvré à l'implantation de telles institutions.

Leur démarche est très sérieuse puisque nous sommes sur le point d'assister à l'implantation d'un réseau important de centres communautaires à travers le Canada.

Dans les Maritimes, les villes de Charlottetown à l'Île-du-Prince-Édouard et de Halifax en Nouvelle-Écosse, procéderont d'ici un an à l'ouverture officielle de leur édifice.

Ce projet tant convoité par les francophones des Maritimes crée également un intérêt dans plusieurs régions en Ontario et dans l'ouest du pays. Calgary sera le site du premier centre scolaire communautaire francophone de l'Ouest canadien.

L'intérêt est tel au pays, que la création de centres scolaires communautaires semble être la solution envisagée dans les années '90 pour contrer à l'assimilation du Canada.

UNE BOUÉE DE SAUVETAGE POUR LES FRANCOPHONES

«J'ignore où serait rendu la culture francophone dans la région de Chatham-Newcastle sans la présence du Carrefour Beausoleil» déclare Maurice Saulnier, directeur général de l'institution qui a ouvert ses portes officiellement le 16 juin 1986.

«Chose certaine, ajoute-t-il, nous nous devions de mettre sur pied un centre francophone pour préserver une langue en péril dans une région regroupant 2 700 francophones, sur une population de 30 000 habitants».

En ce sens, la venue du centre «Le Carrefour Beausoleil» à Newcastle a été accueillie comme une bouée de sauvetage par les francophones de la région.

L'institution aura permis aux francophones de se regrouper dans cette marée anglophone, et à se concerter pour défendre les intérêts de la communauté.

D'ailleurs, le regain de vie affiché par les francophones n'a pas tardé à se faire sentir. Depuis l'ouverture du Carrefour Beausoleil, une vingtaine d'organismes, représentant tous les secteurs d'activités, ont vu le jour. Ces organismes se rencontrent régulièrement dans les locaux du Carrefour, conçus spécialement pour accueillir ce genre d'activités.

«Nos locaux, explique monsieur Saulnier, sont à la disposition de tous les groupes et les organismes. Cette politique cadre bien dans notre vocation communautaire».

Outre les locaux, le Carrefour abrite une salle de spectacles, une galerie d'art, une bibliothèque publique ainsi que plusieurs salles de conférences. Quant à l'espace physique réservé aux activités scolaires, on y retrouve notamment des classes pour les élèves de la 1ère à la 12e années, en plus d'une maternelle et d'une garderie. Les infrastructures physiques sont sensiblement les mêmes aux centres de Saint-Jean et Fredericton.

LA BATAILLE N'EST PAS GAGNÉE

Malgré un bilan positif, il est faux de prétendre que la création d'un centre francophone écarte définitivement le problème de l'assimilation. Pour diverses raisons, une importante proportion de francophones ne fréquente pas le Carrefour Beausoleil.

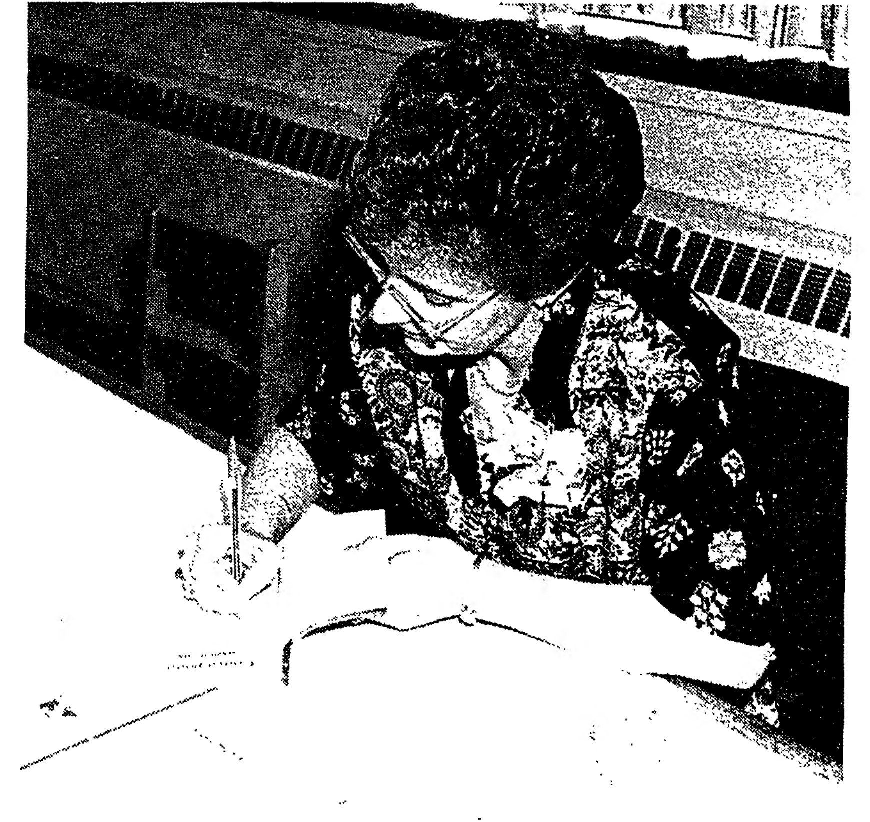
La preuve: sur une possibilité de 2 700 francophones, environ 700 se rendent régulièrement au centre. De plus, bien que l'institution accueille 300 étudiants, l'objectif visé est de 800 élèves.

Ces données soulèvent l'inquiétude chez les autorités du Carrefour. Un plan de développement est mis au point présentement pour élaborer des stratégies qui permettront à l'institution de rejoindre un plus grand nombre de francophones.

«Nous entamerons bientôt une série de consultations intensives auprès du public. Nous espérons obtenir des commentaires et des suggestions pour réaliser notre objectif ultime qui est l'occupation maximale de nos locaux».

Nonobstant ce défi à relever, M. Saulnier affiche une grande fierté pour le travail qui a été accompli jusqu'à maintenant. De son propre aveu, il y a encore beaucoup de chemin à parcourir pour contrer à l'assimilation mais, dit-il, «nous avons l'essentiel. Une institution bien en place pour desservir les francophones. Il s'agit maintenant de retrousser nos manches et de travailler»!



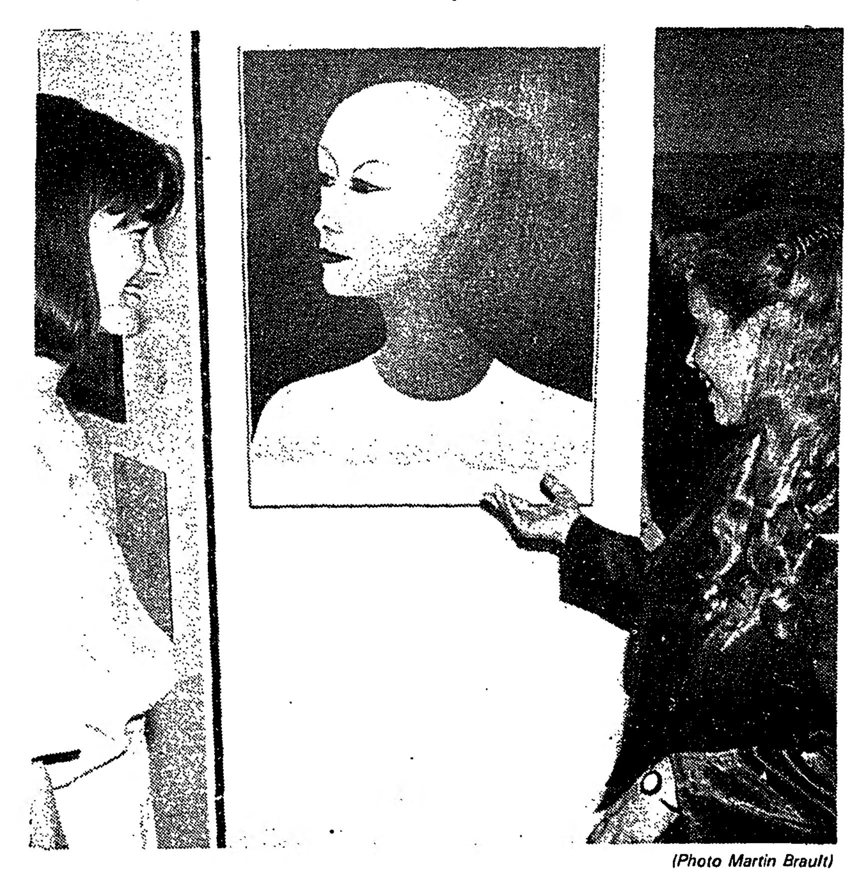


(Photo Martin Brault)

(Photo de droite) L'auteure franco-albertaine, Marie Moser, a fait le lancement de son livre intitulé «Courtepointe» dans le cadre des activités culturelles entourant le Gala provincial de la chanson française. Bien connue de la communauté franco-albertaine, madame Moser avait déjà écrit ce roman en anglais auparavant.

(Photo en bas à gauche) C'est avec beaucoup de fierté que l'artiste Louise Giroux montrait une de ses oeuvres à une amie, Sylvie Bergevin, lors du vernissage, vendredi dernier. Les artistes Louise Giroux, Jean Gauthier et Anastazia Shelenko exposaient leurs oeuvres au salon des étudiants de la Faculté Saint-Jean.

(Photo en bas à droite) L'artiste québécoise Marie Philippe est entourée des participants du Gala provincial de la chanson française. De g. à d.: Cécile Biron, Yvonne Carrier, Danyèle Lacombe, Yvon Loiselle, Annette Leblanc et Eddy Cormier.



(Photo Martin Brault)



(Photo Martin Brault)

Chrétien et le débat constitutionnel

Les libéraux fédéraux ont mis presqu'un an à faire l'unité autour de Jean Chrétien. Et quand on regarde ce qui s'est passé au cours de la dernière fin de semaine au congrès libéral sur la politique constitutionnelle, on constate que Paul Martin, le principal adversaire de Chrétien à Calgary, a remporté une éclatante victoire en présentant la fameuse résolution qui a été adoptée à Sherbrooke. Cette résolution rencontre effectivement les vues du chef des libéraux, Jean Chrétien, en ce qui concerne l'aspect québécois du début constitutionnel. Martin et Chrétien se rapprochent donc de plus en plus. Sheila Copps, pour sa part, démontre sa force de frappe durant les débats de la Chambre des communes. Les libéraux ont donc maintenant un pas en avant des conservateurs avec ce plan bien défini pour favoriser l'unité nationale.

Comme l'a toujours voulu Jean Chrétien, la résolution de Sherbrooke reconnaît que la Charte des droits et libertés demeure la pierre angulaire de la société canadienne et a préséance. En ce qui concerne la clause «nonobstant», on pourrait en diminuer l'impact tout en la conservant. Selon toute évidence, le Québec aurait toute la latitude pour protéger sa langue et sa culture.

Chrétien a toujours insisté pour que le Québec soit reconnu comme société distincte dans le préambule de la Charte et non dans les articles qui la complète, comme on le présentait dans la proposition du lac Meech. Le préambule reconnaîtrait aussi les peuples autochtones, la société multiculturelle ainsi que les deux langues officielles du Canada.

Les libéraux veulent aussi la réforme du Sénat, pour qu'il soit élu, égal dans sa représentation et ses pouvoirs régionaux (les régions seraient l'Ouest, l'Ontario, le Québec et les Maritimes). On y maintient aussi le droit de véto qui devient régional alors que celui de Meech en était un provincial. Mais il n'en reste pas moins qu'il y a encore bien des choses à discuter avant d'en arriver à un consensus. Mais il faudra inévitablement que tout cela passe par une sorte d'unité des parties politiques fédéraux, ce qui pourrait être difficile et pourrait même mettre en danger l'unité nationale lors d'une élection fédérale.

Éditorial

Il ne serait pas surprenant que la position constitutionnelle conservatrice, qui doit être présentée à l'automne, diffère peu de celle que les libéraux proposent présentement. Il faut dire que Robert Bourassa ne cache pas sa satisfaction face à la proposition libérale. Elle est attrayante pour le Premier ministre du Québec car tout est négociable selon la notion des libéraux.

Reste à savoir si les troupes de Jean Chrétien réussiront à vendre leur proposition constitutionnelle à tous les Canadiens, aux Québécois comme au reste du Canada.

AMNISTIE INTERNATIONALE

Amnistie internationale est un organisme, une sorte de chien de garde voué à la défense des droits de la personne, des prisonniers politiques, des abus de toutes sortes, de la torture de par le monde. Depuis trente ans, il fait un travail colossal.

Et si l'on parle de l'efficacité d'un tel organisme, on peut dire qu'en trente ans il a réussi à régler 97% de ses cas.

Amnistie internationale compte présentement plus de 1 000 groupes avec un budget dépassant les 20 millions de dollars. Il atteindra le chiffre magique de 100 000 membres au cours de la présente année et a une voix qui se fait de plus en plus entendre et respecter à travers le monde.

Chaque membre individuel peut faire un travail incroyable pour la libération de prisonniers politiques en écrivant aux dirigeants du pays concerné demandant la libération du prisonnier en question.

Intervenant partout dans le monde, il a même mené une enquête durant la crise d'Oka au Québec, l'été dernier.

Un groupe francophone a vu le jour il y a quelque temps à Edmonton, mais semble-t-il a été dissous. Il est regrettable que les personnes impliquées n'aient pas persisté dans leur oeuvre et il est à souhaiter que d'autres sauront éventuellement prendre la relève.

PIERRE BRAULT

Commentaire

Du leadership et du bilinguisme

On a l'impression que l'état du leadership politique au Canada est inversement proportionnel à l'ampleur des défis constitutionnels dont on a à faire face. Et la faiblesse de ce leadership se retrouve principalement chez les anglophones.

POLITIQUE
Jean-Marie Nadeau
Agence de presse francophone

Toute majorité peut compter sur le nombre pour manifester sa force politique. Sauf que, pour que cette force y trouve son compte, ça commande aussi une cohésion idéoligique à l'intérieur du groupe. On est loin de cette cohésion dans le Canada anglais.

Comme francophone on pourrait peut-être se réjouir de la faiblesse relative du leadership anglophone au Canada. Et tenter d'en profiter indûment. Mais ce n'est pas sûr que les événements se passent comme cela.

Parce qu'un tel vide politique peut laisser libre cours à différents extrémistes, tant du C.O.R que du Reform Party, par exemple. Comme on vient de le voir au hockey, des équipes fortes en train de perdre en fin de série se sont livrées à des gestes disgracieux. Ce n'est pas toujours beau à voir.

En contrepartie, cette déstabilisation du leadership anglophone est préférable momentanément à la vision majoritaire anglophone, souvent très étroite, d'un Canada "Wasp", qu'on nous a servie jusqu'à maintenant. Mais sauront-ils renouveler leurs perceptions et changer positivement leur vision de ce pays? La réponse est entre leurs mains. Ce que la Commission Spicer nous en a dit jusqu'à maintenant n'est pas très réjouissant.

Il parait que, malgré tout, une majorité d'anglophones au Canada est de plus en plus modérée. On le souhaite. Qu'il y ait de plus en plus d'anglophones qui suivent des cours d'immersion, tant mieux! Le problème, c'est qu'on ne les entend pas assez, et qu'on ne les voit pas encore agir vraiment. En tous les cas, pas suffisamment. C'est bien beau les statistiques, mais ce sont les faits et gestes qui importent.

Aussi, l'apprentissage de l'autre langue n'entraîne pas automatiquement la compréhension et l'acceptation de l'autre culture. Il y a souvent une mer entre les deux, pour ne pas dire une grande terre entre les deux cultures.

Il faudrait peut-être que l'on se débarrasse au Canada du fameux syndrome de vouloir faire absolument des individus et des institutions bilingues partout. Des bilingues, ça n'existe pas, ni à l'intérieur des individus, ni à l'intérieur des institutions. Car il ne peut y avoir d'égalité véritable des deux langues, des deux cultures, simultanément. La dualité oui, le bilinguisme non, car c'est une aberration. Et le bilinguisme a aussi plus souvent qu'autrement pour langue, l'anglais.

Mais on peut être un français ou un anglais bilingue, c'est-à-dire celui qui parle aussi l'autre langue. Mais avant de parler l'autre langue, il faut au préalable être français ou anglais, et maîtriser avant tout sa langue première. Le bilinguisme, c'est un ajout, et non pas une entité.

A tout vouloir "bilinguiser", on finit par créer des monstres linguistiques et politiques. Comme l'anglophone francophile Mulroney et le francophone anglophile Jean Chrétien. A vouloir être les deux en même temps, on finit par ne plus être rien!

Les Canadiens anglais ont plus que nous à faire amende honorable face à l'avenir de ce pays. Ils ont le même effort à faire que nous faisons comme francophones depuis longtemps, soit celui de se définir comme Canadiens à partir de ce que nous sommes, tout en reconnaissant la place de l'autre. Des autres, en incluant les autochtones. Et les autres ethnies.

Notre meilleure façon d'être Canadiens, c'est d'être avant tout francophones, acadiens, amérindiens, anglophones. Ça constitue un prérequis, l'identité canadienne étant un ajout commun.

La majorité anglophone devra aussi apprendre à être plus généreuse avec les minorités. Jusqu'à maintenant, ce sont surtout les minorités qui ont été généreuses avec elle. Tellement généreuses, qu'on lui a légué de nombreuses personnes qui s'y sont assimilées, plus de force que de gré. Ce temps est révolu.

Comme francophones en dehors du Québec, on a cet heureux avantage d'être à la croisée des deux principales cultures au Canada. A ce titre, on a peut-être un rôle particulier à jouer. Certains parlent de pont. Ça impliquerait au préalable qu'on nous reconaisse à ce titre. Il faudra probablement s'imposer en ce sens. Assumer notre part de leadership!

■ **Jean-Marie Nadeau**

Lettres ouvertes

Que la cigarette soit taxée!...

Monsieur le Rédacteur en chef,

Récemment le gouvernement fédéral du Canada a introduit son budget annuel et Michael Wilson a, comme d'habitude, annoncé une petite surprise pour les fumeurs: une hausse dans le prix d'un paquet de cigarettes. D'après moi, le gouvernement a totalement raison car il décourage l'achat des cigarettes. Mais, est-ce que cela fait croître le sentiment déjà grandissant de frustration de la part des fumeurs? J'estime que oui.

Présentement 26% des adultes nord-américains fument d'une façon régulière et ils en ont assez de se faire dire: «Vous n'avez pas le droit de fumer ici». Pourtant je ne suis pas d'accord avec eux. Je crois que la majorité de la population n'aime pas s'asseoir dans des salles remplies de fumée. De plus il est prouvé que les récepteurs de la fumée des autres sont en danger aussi. À New York, une nouvelle loi limite les endroits où un fumeur peut fumer; par conséquent, c'est rendu au point où les fumeurs ne peuvent que fumer dehors et chez eux!

La compagnie aérienne Northwest, une compagnie américaine, a commencé la guerre contre les passagers qui fument il y a quelques années. Lorsque R.J.R., une compagnie de fabrication de tabac, a entendu dire que Northwest

(suite en page 6)



Journal hebdomadaire publié le vendredi au service des francophones de l'Alberta depuis 1928.



Directeur-rédacteur: Pierre Brault
Adjointe-administrative: Micheline Brault
Journaliste: Silvie Montier
Correspondant national: Yves Lusignan
Photocomposition: Denise Lamoureux

OPSCOM

Toute correspondance doit être adressée à:
Le Franco
8923, 82e Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2
Tél.: (403) 465-6581
Télécopieur: (403) 465-3647

Abonnement d'un an: 19,26$ - Étranger: 34,24$
Courrier de deuxième classe - Enregistrement 1881

Les membres de l'Association canadienne-française de l'Alberta sont automatiquement abonnés au journal en payant leur cotisation à l'ACFA.

L'hebdomadaire Le Franco est imprimé sur les presses de Ronalds Printing à Edmonton, Alberta.

Au national...

• 1er Sommet de la francophonie ontarienne

Joe Clark en est le conférencier

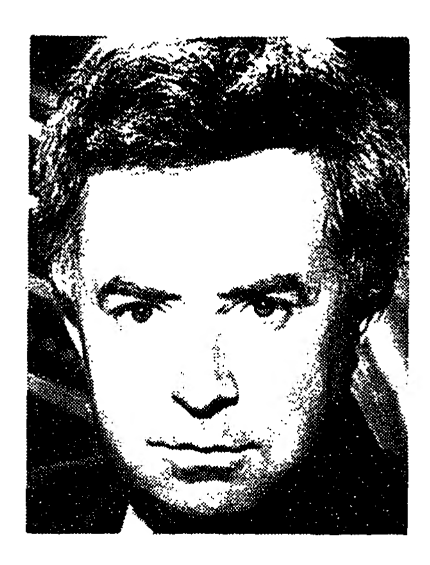
APF - Le ministre responsable des affaires constitutionnelles Joe Clark sera le conférencier lors de l'ouverture du premier Sommet de la francophonie ontarienne.

Le bureau du ministre a confirmé aux organisateurs la présence de M. Clark à l'Université de Toronto lors de l'ouverture du Sommet le 7 juin prochain. On sait que M. Clark est chargé de trouver un terrain d'entente entre le Québec et le reste du Canada d'ici la tenue d'un référendum québécois sur la souveraineté au plus tard en octobre 1992.

La présence de M. Clark ne pourra certes pas nuire aux inscriptions au Sommet, qui ne dépassaient pas la centaine à deux semaines du rendez-vous historique de la francophonie ontarienne avec son avenir du 7 au 9 juin.

«On dirait que les gens ne se rendent pas compte de toute l'importance de l'événement» analyse Yves Rouleau, le directeur des communications à l'Association canadienne-française de l'Ontario.

On attend toujours 500 personnes à cet événement, troisième et dernière étape d'un long processus de consultation sur l'avenir de la francophonie ontarienne, qui s'est déroulé sous le thème «Notre Place...aujourd'hui pour demain». Les conclusions du Sommet inspireront la rédaction d'un plan global de développement de la francophonie ontarienne pour les prochaines années.


Joe Clark

Les participants au Sommet pourront s'exprimer à l'intérieur d'une quinzaine d'ateliers thématiques sur l'éducation, les communications, l'économie, la constitution, la santé, l'alphabétisation, les relations ethniques, les sports, les femmes, les jeunes et les aînés.

• Fédéral/provincial

Valcourt se mettra le nez dans le dossier de l'éducation

APF - Le gouvernement fédéral était vraiment sérieux lorsqu'il a annoncé dans le discours du Trône son intention de se mêler du dossier de l'éducation au pays.


Bernard Valcourt

Trois jours après avoir fait part de ses intentions, le Premier ministre Brian Mulroney a annoncé que le ministre acadien de l'Emploi et de l'Immigration, Bernard Valcourt, aurait la délicate mission «de diriger les consultations et les discussions sur l'avenir de l'éducation et de la formation au Canada».

Mission délicate, parce que l'éducation est depuis toujours la chasse gardée des provinces. Le gouvernement fédéral a cependant un argument de taille. Chaque année Ottawa verse environ onze milliards aux provinces pour l'enseignement dans les provinces et les territoires.

Dans son discours du Trône, Ottawa annonçait ses couleurs en établissant un lien direct entre la prospérité économique et l'éducation des Canadiens. «La prospérité économique est avant tout une question de ressources humaines» pouvait-on lire dans le discours du Trône.

Malgré les sommes faramineuses dépensées chaque année pour l'éducation au pays, trois élèves sur dix quittent l'école avant d'avoir terminé leurs études, et quatre adultes sur dix ne savent pas assez lire ou compter pour fonctionner dans la société.

Le gouvernement fédéral se dit conscient que l'éducation est de compétence provinciale, et le ministre Valcourt a juré de respecter l'autorité des provinces en ce domaine. Le discours du Trône est explicite à cet égard, le gouvernement veut établir des objectifs pancanadiens pour l'an 2000 avec «l'appui et la coopération» des provinces. Mais le ministre Valcourt a aussi déclaré dans cette entrevue à Radio-Canada que l'éducation était l'affaire de tout le monde.

L'intrusion du fédéral dans le domaine de l'éducation vise quatre principaux objectifs. On veut réduire le taux d'analphabétisme, faire en sorte que 90% des Canadiens obtiennent un diplôme d'études secondaires avant l'âge de 25 ans, doubler le nombre de diplômés de niveau post-secondaire en mathématiques, en sciences et en génie, et quadrupler la formation offerte par les employeurs à leurs employés.

Le ministre Valcourt devrait rendre public bientôt un document de travail sur l'avenir de l'éducation et de la formation au Canada. Ce document visera à établir un consensus sur les priorités et les objectifs du gouvernement pour la prochaine décennie dans le domaine de l'éducation.

• Lors du référendum

Les Québécois hors Québec pourront avoir droit de vote

APF - Les Québécois qui vivent à l'extérieur du Québec depuis moins de dix ans et qui sont inscrits dans le registre des électeurs hors du Québec, pourront voter lors du référendum sur l'avenir du Québec prévu pour l'an prochain.

La nouvelle loi électorale du Québec, en vigueur depuis le 24 avril 1989, permet aux électeurs québécois qui vivent à l'extérieur de la province, de voter lors d'élections générales et partielles s'ils sont inscrits au registre.

Lors des élections provinciales de septembre 1989, 1 040 Québécois hors Québec s'étaient inscrits à ce registre pour exercer leur droit de vote. Un nombre faible, puisque le Bureau québécois de la statistique évalue à 400 000 le nombre de personnes qui ont quitté le Québec depuis dix ans.

Des 1 040 Québécois hors Québec qui se sont inscrits au registre pour voter lors des dernières élections provinciales, 559 résidaient au Canada. En Ontario, 291 Québécois domiciliés dans cette province s'étaient prévalus de leur droit de vote. Les autre électeurs québécois provenaient de l'Alberta (37), de la Colombie-Britannique (39), du Manitoba (24), de la Saskatchewan (14), de l'Île-du-Prince-Édouard (3), du Nouveau-Brunswick (28), de la Nouvelle-Écosse (13), de Terre-Neuve (4), et des Territoires du Nord-Ouest (6).

Le gouvernement amendera cet automne son projet de loi sur le processus de détermination de l'avenir politique et constitutionnel du Québec, pour le rendre conforme au chapitre de la nouvelle loi électorale du Québec traitant du registre des électeurs hors Québec.

Ce registre constitue en soi une liste électorale. C'est le directeur général des élections du Québec qui est responsable de ce registre et qui y inscrit le nom de toute personne qui en fait la demande, pourvu que cette personne avait 18 ans lors de son départ du Québec, qu'elle ait été domiciliée au Québec pendant au moins six mois avant son départ, qu'elle vive à l'extérieur du Québec depuis moins de dix ans, et qu'elle ait gardé l'intention de retourner au Québec.

Les électeurs doivent s'inscrire chaque année sur le registre électoral. La mise à jour de ce registre s'effectue entre le 31 août et le 31 décembre de chaque année. Chaque électeur inscrit reçoit un avis de renouvellement. Si le directeur général des élections ne reçoit pas cet avis ou une note par retour de courrier, entre le 31 août et le 31 décembre, le nom de l'électeur est automatiquement rayé du registre des électeurs hors Québec. On peut ainsi renouveler son inscription pendant dix ans au maximum. Par la suite, le nom est rayé du registre et on ne peut récupérer son droit de vote qu'en revenant vivre au Québec.

• Super forum sur l'assimilation

Les jeunes veulent passer à l'action

APF - «Les cadavres encore chauds» sont bien vivants en Ontario français, du moins chez les jeunes âgés de 15 à 30 ans.

«Les cadavres encore chauds» c'est l'expression lapidaire utilisée il y a quelques mois par un écrivain québécois pour décrire les francophones à l'extérieur du Québec.

Quelque 600 jeunes, dont certains du Nouveau-Brunswick et du Manitoba, ont montré qu'ils étaient bien vivants en participant à Ottawa à un super forum sur l'assimilation, dans le cadre du premier Festival Jeunesse organisé en Ontario français.

Ce festival réunissait sous un même toit l'élite franco-ontarienne de demain, qui fêtait le 15e anniversaire de la Fédération des élèves du secondaire franco-ontarien (FESFO) et le 20e anniversaire de l'organisme Direction-Jeunesse. Le super forum était l'événement-clé de ce rassemblement. Au-delà des nombreuses suggestions pour contrer l'assimilation, c'est surtout le dynamisme des jeunes qui retenait l'attention lors de ce rassemblement.

Le coprésident de la Commission nationale sur l'assimilation, Gaétan Gervais, a une bonne idée de ce que les jeunes veulent pour s'épanouir dans leur langue. Cette commission d'étude nationale, que la Fédération des jeunes canadiens-français a mise sur pied en 1990 pour trouver des façons de lutter contre l'assimilation, a entendu plus de 200 personnes lors d'audiences publiques et a reçu plus de 250 mémoires d'individus et d'organismes.

Ce qui ressort de ces consultations selon M. Gervais, c'est que les jeunes veulent se retrouver dans des institutions scolaires homogènes, c'est-à-dire des institutions françaises de la garderie à l'université.

«Ceux qui préconisent les institutions bilingues ne veulent pas notre bien» n'a pas hésité à dire M. Gervais en s'adressant aux jeunes qui participaient au super forum sur l'assimilation.

Il faut aussi selon lui recréer la notion du Canada français. «Nous ne sommes pas des francophones, mais des Canadiens français!».

Il importe également selon M. Gervais que les jeunes vivent au jour le jour en français, et dans toutes les sphères de la société.

Selon la présidente sortante de Direction-Jeunesse Lyne Michaud, les jeunes en ont assez de la culture folklorique. Ils ne veulent rien savoir des ceintures fléchées et des ragoûts de pattes de cochon. Ils réclament un accès à une culture française moderne, au rock français.

Selon Lyne Michaud, c'est par l'économie et le développement de l'entrepreneurship chez les jeunes que passe la survivance de la langue française. «On a suffisamment de professeurs et de travailleurs sociaux en Ontario».

Mais plus que tout, les jeunes ont besoin de sentir qu'il y a un sentiment d'appartenance au fait français. Il ne faut surtout pas, ajoute Mme Michaud, que le français soit perçu comme un fardeau. Et c'est en valorisant les petits gestes de tous les jours, comme celui de commander ses timbres-poste et sa caisse de bière en français, que l'on peut le mieux faire avancer le fait français en Ontario. «Pas besoin d'être président d'un organisme pour demander et exiger des services en français», a fait remarquer Mme Michaud.

Cigarette...

(suite de la page 4)

était pour interdire le «fumage» dans leurs avions, ils ont retirés leur compte avec Northwest. C'est pourquoi 84 millions de dollars ont été perdus et 120 travailleurs flanqués à la porte. Vous voyez donc la sévérité de la situation.

Il y a, par contre, des fumeurs qui croient que leurs droits constitutionnels ont été négligés. Cependant, cela n'est pas le cas, selon moi. Je pense que s'il y a des droits qui ont été négligés, c'est les droits des non-fumeurs car les fumeurs imposent leur fumée aux non-consommateurs de la cigarette! Il y a plusieurs cas qui ont été amenés devant la cour; 400 et plus, mais il y a un cas qui a reçu plus d'attention des médias: le cas Cipollone. M. Cipollone poursuit trois compagnies de tabac en cour pour la mort de sa femme qui est morte à l'âge de 57 ans.

Je crois que les fumeurs ne sont pas des victimes d'injustice et à mon avis, ils sont traités comme il le faut. À l'avenir, j'espère que les cigarettes n'existeront plus puisqu'elles tuent des personnes et qu'elles assèchent les porte-feuilles des hommes et femmes qui fument.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Brant Inman
Edmonton, Alberta

Freiner la science

Monsieur,

Est-ce qu'on devrait limiter les droits de la science de nos jours? Aujourd'hui, la science est si avancée que l'on peut trier, supprimer et congeler les embryons. Je suis contre l'idée de jouer avec des vies humaines car il y a beaucoup de pertes d'embryons; de morts des foetus.

En avril 1978, après des milliers d'essais, des médecins ont mis au monde le premier bébé-éprouvette. Le procédé s'appelle FIVETE (fécondation in vitro et transplantation embryonnaire) et n'est seulement envisagé que pour les couples ayant un problème de stérilité. Je suis d'accord que le choix d'avoir un enfant est un droit et non pas un privilège. Mais c'est tellement triste que les foetus (vivants) soient devenus un «projet de science». C'est cruel et insensible!

Il y a aussi beaucoup de dangers de maladies héréditaires et même un handicap mental profond appelé: «retard mental lié à un chromosome X fragile». Il y a aussi un risque d'une dégénérescence nerveuse mortelle à l'âge de 10 ans appelée: «adréno-leucodystrophie». Ces déficiences sont causées par l'utilisation de mauvaises techniques de congélation ou de réimplantations embryonnaires.

Je trouve qu'il faudrait limiter les droits de la science. Peut-être ils mettraient plus d'effort à trouver des remèdes pour les maladies au lieu de gaspiller leur temps à changer le sexe des foetus à la demande des parents...

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Stéfanie Crépin
Edmonton

Violence et hockey

Monsieur,

Depuis les dernières années, j'ai vu qu'il y avait plus de violence au hockey qu'avant. Dans presque toutes les parties, il y a des batailles.

Je pense qu'il devrait avoir un peu de violence comme le placage mais quand les entraîneurs se mettent dedans, et

(suite en page 10)

AVIS D'INTENTION

ARTICLE 123 DE LA LOI DES CHEMINS DE FER

La compagnie de chemins de fer Canadien National donne, par la présente, avis d'enlever la bâtisse servant de station de chemins de fer à McLeod River, Alberta, à la borne de millage 5,5 dans la subdivision Foothills.

Cette station n'est pas considérée comme une station de chemins de fer du patrimoine sous la Loi de la protection des stations de chemins de fer du patrimoine.

Toute personne s'objectant à cete intention, doit déposer une déclaration écrite auprès de:

Suzanne L. Clément
Secrétaire
Agence nationale des transports
Ottawa, Ontario
K1A 0N9

Avec copie conforme à:

S.A. Cantin
Solliciteur général
Chemins de fer Canadien National
Boîte postale 8100
Station postale «A»
Montréal, Québec
H3C 3N4

On peut obtenir de plus amples informations concernant les détails de l'enlèvement de:

L.W. Choma
Département d'ingénierie
Chemins de fer Canadien National
16e étage, Tour du CN
10004 - 104e Avenue
Edmonton, Alberta
T5J 0K2
Tél.: (403) 421-6430

LWC/as/notofint.491





• Programme «Casques de vélo»

On veut diminuer les blessures chez les jeunes cyclistes

OTTAWA - Pour les enfants, la bicyclette représente le grand plaisir de l'été. Ce plaisir peut vite se transformer en cauchemar si on oublie la sécurité. Les accidents de bicyclette représentent environ 25% des causes de décès dans les services de traumatologie des hôpitaux pour enfants au Canada. Pratiquement tous les décès reliés aux accidents de vélo entraînent des blessures à la tête. Pourtant, seulement 5% des enfants canadiens portent un casque de sécurité.

L'Association médicale canadienne (AMC) et Sandoz Canada ont annoncé le lancement du Programme canadien de prévention des blessures (PCPB): une campagne de sécurité pour le port du casque de vélo à l'échelle nationale. Le but de ce programme est de sensibiliser les Canadiens à l'importance du port du casque et de leur permettre de s'en procurer à prix réduit afin de dimi-

(suite en page 9)

Arts et spectacles

• 2e Festival théâtre jeunesse Alberta

Tout s'annonce bien

par SILVIE MONTIER

EDMONTON - Le Théâtre Popicos annonçait officiellement l'ouverture du deuxième festival de théâtre jeunesse en Alberta lors de sa conférence de presse tenue à cet effet le 24 mai dernier.

Ce festival permet aux élèves de 12 à 18 ans de présenter leurs créations collectives préparées dans le cadre de leur cours de français.

Cette année, l'événement réunira 200 jeunes dans 13 pièces différentes: «Nous avons une bonne participation cette année, a déclaré Francine Bourque, coordinatrice du festival, et bien que les écoles francophones aient déjà eu leur propre festival de théâtre, plusieurs participeront également à celui-ci».

Ainsi donc, le *Festival théâtre jeunesse Alberta* aurait non seulement un plus grand nombre de participants, mais encore une plus vaste portée, puisqu'il rejoint à la fois les écoles d'immersions et les écoles francophones de la province.

Le festival se déroulera de la même façon que l'an passé, avec la différence cependant, que cette année les jeunes pourront participer à des ateliers dirigés par des spécialistes dans l'un ou l'autre domaine du théâtre. Et Mme Bourque d'expliquer: «De fait, c'est en réponse à la demande des jeunes, suite à l'expérience de l'an passé, que la décision d'offrir des ateliers a été prise. Il ne faut pas oublier que les élèves, dans ce festival, doivent absolument faire tout, de la création de la pièce à la technique de son, de lumière...en passant par le montage, la mise en scène, enfin tout.»

L'idée générale est bien évidemment le français, et la vie francophone, et c'est pourquoi ce festival en est un de créations plutôt qu'un de représentations: «On tient absolument à ce que les jeunes écrivent leur propre pièce. D'ailleurs, avec le nouveau programme de français du ministère de l'Éducation, ce qui doit être encouragé c'est la création de la pièce et les situations authentiques», a repris Francine Bourque. Et de continuer: «L'an passé, durant le festival, nous avons pu constater que les enfants parlaient en français entre eux, même en dehors de leur pièce de théâtre. Notre festival est plus qu'une expérience de théâtre, c'est une expérience de vie en français.»



(Photo Silvie Montier)

Francine Bourque, Catherine Kubash et André Provencher ont donné une conférence de presse sur la deuxième édition du Festival théâtre jeunesse Alberta qui se tient en fin de semaine à Edmonton.

Les thèmes des pièces qui seront présentées ne sont pas encore tous connus, mais Mme Bourque a annoncé qu'ils ne portaient pas tous sur des points d'actualité francohone: «Non, les thèmes sont parfois étonnant; je sais que cette année il y en a un qui traite de l'homosexualité, et d'autres ne sont que des scènes humoristiques. Les jeunes ne se limitent pas à parler de la francophonie, mais certains le font.»

À l'origine, le comité organisateur du *Festival théâtre jeunesse Alberta* avait annoncé 14 groupes, mais l'un d'entre eux a malheureusement dû se désister à la dernière minute pour des raisons financières. André Provencher, directeur administratif pour le Théâtre Popicos, explique: «Le Théâtre Popicos se charge de couvrir tous les coûts qui ont trait directement au théâtre. Par contre, c'est à chacune des écoles participantes de défrayer ceux de déplacement et de nourriture. Nous avons obtenu des subventions auprès du «Multiculturalisme», subventions que nous avons d'ailleurs augmentées de 1 200 $ par l'intermédiaire d'une campagne de financement, mais cela ne peut pas suffire à tout couvrir.»

«Le fait que certaines écoles aient déjà participé au festival francophone est aussi un handicap, a ajouté Mme Bourque. Nous savons que l'école Héritage par exemple ne peut pas participer à ce festival-ci parce qu'elle n'a plus de fond. Pour certaines, ce n'est pas possible de participer aux deux.»

Le festival, d'une durée de deux jours, commence le vendredi 31 mai à 9h. à l'auditorium de la Faculté Saint-Jean. Et bien que les spectacles soient par des jeunes, pour des jeunes, tout le monde y est le bienvenu.

Quand le miel se fait vin

QUÉBEC - La production artisanale de vin est assez courante au Canada, mais de vin de miel? Un couple d'apiculteurs du Québec a saisi l'occasion de se lancer dans la production d'hydromel avec l'aide financière d'Agriculture Canada, dans le cadre du Programme d'essai et d'expérimentation en agro-alimentaire.

«Nous voulions donner une plus-value à notre production de miel, explique Claude Desrochers, de Ferme-Neuve. Ce projet innovateur nous permettra de diversifier notre production. La fabrication d'hydromel nous permettra en même temps de relever un défi personnel: maîtriser la fabrication d'un vin».

Boisson historique des pays nordiques, l'hydromel est un mélange fermenté d'eau miellée. C'est un cours donné par l'oenologue Robert Demoy qui a convaincu M. Desrochers et sa collaboratrice Marie-Claude Dupuis, ainsi que quatre autres apiculteurs du Québec, de se lancer dans cette production de vin de miel.

(suite en page 9)



Cyclistes...

(suite de la page 7)

nuer le nombre des blessures crânienne graves, et souvent fatales, en particulier chez les jeunes cyclistes. Il s'agit de la plus importante des campagnes d'information et de promotion de la santé jamais organisée par l'AMC.

«Beaucoup de parents ne se rendent pas compte que le vélo n'est pas un jouet, mais le premier véhicule de l'enfant», dit le docteur Carole Guzman présidente de l'AMC. Par le biais du PCPB, nous voulons faire comprendre aux gens que le port du casque de vélo devrait être obligatoire...il peut réduire de 85% le risque de blessure grave à la tête chez l'enfant.

«Nous souhaitons, par cette campagne, faire prendre conscience au public de l'importance du casque de vélo en matière de sécurité» affirme Colin Mallet, Président Sandoz Canada. «Si tous les jeunes cyclistes portaient un casque, plus de 2 000 blessures et au moins 60 décès seraient évités chaque année. En fin de compte, c'est le message que lance le Programme canadien de prévention des blessures».

La plupart des accidents de vélo chez les enfants sont causés par une chute pouvant se produire n'importe où et à n'importe quel moment: dans l'entrée de garage, sur une piste cyclable ou dans un parc. Il est important pour les parents de reconnaître qu'un enfant, lorsqu'il fait du vélo, devrait toujours être protégé d'un casque.

Le programme, lancé par une série de conférences de presse à travers le pays, informe les parents sur la sécurité et le casque de vélo, et leur donne l'occasion d'acheter à prix réduit pour leurs enfants, un casque de qualité approuvé par l'Association canadienne de normalisation (ACNOR).

Vingt mille médecins canadiens participeront au PCPB; parmi eux, des généralistes, des pédiatres et des spécialistes en médecine d'urgence. Chacun recevra de la documentation sur la sécurité et les casques de vélo ainsi que des bons de commande pour l'achat de casque.

(suite en page 14)

Miel...

(suite de la page 8)

«L'hydromel présente un bon potentiel comme produit de spécialité», estime M. Demoy, qui a procédé récemment à une dégustation des premiers efforts de l'équipe à titre de conseiller technique pour le projet. «Les résultats obtenus jusqu'à maintenant sont encourageants».

Le projet de trois ans permettra à Claude Desrochers et Marie-Claude Dupuis de produire deux vins différents au cours de la première année. D'ici un mois, 600 bouteilles de blanc sec sortiront de leurs caves. On produira aussi la même quantité de «fructimel», un hydromel auquel on a ajouté des fruits.

«La première cuvée sera un fructimel de framboises qui donne un vin rosé sec, révèle M. Desrochers. Après notre première évaluation, nous avons l'impression que le miel rehausse le goût des fruits dans ces vins».

«Ces premières productions serviront à tester le marché, évaluer les goûts des clients et, si nécessaire, réajuster notre tire», précise le producteur.

Mais les deux membres de l'équipe n'en resteront pas là. Ils prévoient, pendant les deux dernières années du projet, faire l'essai d'un ou plusieurs autres fructimels, d'un vin de miel fabriqué selon la méthode champenoise et d'un hydromel apéritif à plus haute teneur en alcool.

La vente des produits se fera à la ferme, conformément aux règlements provinciaux concernant la vente de vins et spiritueux de fabrication artisanale. Toutefois, il n'est pas impossible que l'on trouve un jour un hydromel blanc ou rosé sur les tablettes de la Société des alcools, si les deux producteurs peuvent créer et répondre à une demande soutenue qui intéresserait la SAQ.

Paroisses francophones

Messes du dimanche

Immaculée-Conception
10830 - 96e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Albert
Chapelle Connelly McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10 h

Sainte-Anne
9810 - 165e Rue
Dimanche: 10 h 30

Saint-Thomas d'Aquin
8760 - 84e Avenue
Samedi: 16 h 30
Dimanche: 9 h 30 et 11 h

Saint-Joachim
9928 - 110e Rue
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30
Lundi au vendredi: 17 h

Sainte-Famille à Calgary
1719 - 5e Rue S.O.
Samedi: 17 h
Dimanche: 10 h 30

Carrières et professions

• Amélioration du cheptel national

Pitonneurs d'ordinateurs vachement meilleurs

par GILLES LAPERRIÈRE

HULL - L'ordinateur personnel permettra bientôt aux producteurs laitiers canadiens de réaliser des économies substantielles tout en contribuant à améliorer le cheptel national des bovins laitiers.

Un programme mis à l'essai conjointement par Agriculture Canada et divers organismes privés de contrôle laitier à travers le pays leur fournira l'occasion d'entrer directement à l'ordinateur des renseignements essentiels à la bonne gestion et à l'amélioration de leurs troupeaux. Plus de 30 projets pilotes seront menés à travers le pays à compter du printemps.

«On essaie de trouver des nouvelles façons de mieux collaborer avec les organismes de contrôle laitier dans chaque province, soutient Pierre Doyle, de la Direction générale du développement agricole. Présentement, un technicien visite chaque ferme une fois par mois pour prélever certaines données relatives à la production laitière et prendre des échantillons de lait. Avec la mise au point de ce nouveau programme, ces visites pourront être trimestrielles. Le technicien s'assurera alors de la précision des données recueillies par les éleveurs».

Le nouveau programme profitera davantage aux éleveurs ayant des troupeaux de 100 à 300 têtes, car un grand nombre d'entre eux ont déjà informatisé la gestion de leurs opérations agricoles. Ils rassemblent déjà des renseignements dans leurs banques de données qui sont identiques à ceux cueillis par les techniciens de contrôle laitier: la pesée des vaches et la quantité de lait par vache et par traite.

Les techniciens des organismes de contrôle laitier collectent ces données afin d'octroyer des certificats de production officiels aux éleveurs. Ces certificats permettent aux producteurs de vendre certains de leur sujets, de faire des promotions et du marketing de leurs troupeaux en plus de contribuer à l'évaluation génétique des animaux reproducteurs du Canada et à l'amélioration du cheptel laitier canadien.

Selon Pierre Boyle, «avec le système de contrôle laitier actuel, les éleveurs peuvent facilement payer entre 25 $ et 30 $ par vache par année. Si on mettait en place cette nouvelle option, on pourrait diminuer ces coûts à environ 15 $, soit une réduction de l'ordre de 50%».

Un des avantages majeurs des programmes de contrôle laitier est l'amélioration du cheptel national. Étant donné leur plus grande précision, ils contribueront à faire augmenter la qualité des troupeaux laitiers canadiens.

«L'objectif est d'avoir et de maintenir le plus grand nombre d'animaux possible contrôlés officiellement avec des relevés de production, précise Pierre Doyle. Si on maintient le nombre actuel de vaches évaluées, tout en améliorant la qualité des données recueillies, on contribuera d'autant à l'amélioration génétique de nos troupeaux».

Le nouveau programme maintiendra la précision des résultats collectés quant à l'amélioration génétique. Le Canada est reconnu mondialement pour la précision de ses données et désire conserver cette réputation. «En maintenant et en raffinant cette précision tout en adaptant la technologie existante, on améliorera davantage nos troupeaux et par ce fait même, notre haut niveau de compétitivité», conclut Pierre Doyle.

Violence...

(suite de la page 6)

frappent les joueurs de l'autre équipe, je pense que c'est un peu exagéré.

Il devrait y avoir des pénalités plus sévères pour les joueurs qui partent des batailles. S'il y en avait, on aurait pas le problème de la violence au hockey.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Pierre Forcier
Rivière Qui Barre

• Élevage de vaches laitières

Un repas-minute automatisé

OTTAWA - Des repas équilibrés, prêts en quelques minutes et conçus individuellement pour chaque animal: une situation de rêve pour les vaches de la ferme Guimond et Fils de Sainte-Blandine, près de Rimouski (Québec), mais bien impossible sans le nouveau Distributeur d'ensilage et de concentrés (DEC).

Une contribution d'Agriculture Canada dans le cadre du Programme «Essais et expérimentation en agro-alimentaire» a permis à Gilles Guimond et à ses deux frères d'acquérir ce système informatisé qui distribue à chaque vache des quantités mesurées d'ensilage, de grain, de suppléments concentrés et de minéraux.

Les résultats du projet seront communiqués au secteur pour que chaque producteur puisse faire des choix éclairés en matière d'alimentation de son troupeau.

«Ça fait un an que l'appareil est installé et nous en sommes très satisfaits, bien qu'il ait fallu quelques ajustements au début», affirme M. Guimond.

Le DEC a permis à l'entreprise de faire des économies de main-d'oeuvre importantes. On parle d'une économie moyenne de quatre heures par jour, 365 jours par an. Les trois frères suffisent maintenant à l'alimentation du troupeau. Seul un travailleur occasionnel pour les travaux des champs durant l'été est maintenant nécessaire.

«En contribuant à la réalisation de projets tels que celui de la ferme Guimond, le ministère aide les producteurs à mettre à l'épreuve des technologies qui peuvent améliorer à la fois l'efficacité et les conditions de travail», estime Jean-Hugues Bélanger, agent de programmes d'Agriculture Canada à Rimouski.

«La machine ne prend pas de vacances, travaille à toute heure du jour et mesure les concentrés et les minéraux de façon plus précise que nous», souligne M. Guimond.

L'entreprise peut donc éviter le gaspillage de suppléments coûteux administrés aux vaches en petites quantités et où une erreur de plusieurs grammes par jour et par vache peut se traduire à la fin de l'année par des coûts inutiles substantiels.

Mais le DEC a aussi des avantages plus difficiles à chiffrer que les économies de main-d'oeuvre ou l'utilisation plus rationnelle des aliments.

«C'est une question de qualité de vie, affirme Gilles Guimond. Plus besoin d'interrompre son souper pour aller charger et distribuer de l'ensilage et des suppléments. Le DEC se charge lui-même et distribue à chaque animal la ration qui lui convient. On ne s'en occupe que pour des vérifications occasionnelles ou lorsqu'une des lampes-témoins nous avertit qu'il y a un problème».

Le DEC peut être entièrement programmé à partir du même ordinateur de bureau utilisé pour la gestion technique et économique de la ferme. «Et le temps qu'on épargne parce qu'on n'a plus besoin de nourrir le troupeau soi-même, on peut s'en servir pour améliorer la gestion de l'entreprise», conclut-il.

L'ÉVOLUTION DES RELATIONS HOMMES-FEMMES

Les rôles basés sur le sexe ainsi que les relations hommes-femmes ont connu une remarquable évolution au cours des 25 dernières années. À cette époque, les jeunes hommes déclaraient avec fierté que «leur épouse n'aurait jamais besoin de travailler pour mener une vie décente». Aujourd'hui, par contre, la plupart des jeunes hommes s'attendent à ce que leur conjointe occupe un emploi, ce que souhaite d'ailleurs la majorité des jeunes femmes. L'époque où l'on attribuait aux hommes l'image d'un personnage à la fois puissant et orienté vers la carrière et à la femme le rôle d'un être soumis et confiné au foyer est révolue. Les relations hommes-femmes sont devenues plus complexes et moins prévisibles mais à une exception près : les études montrent que les Canadiens et les Canadiennes attachent plus d'importance à la famille qu'à toute autre chose dans la vie.

Carrières et professions



Régionale de Rivière-la-Paix

OFFRE D'EMPLOIS D'ÉTÉ

pour un camp d'amitié

est à la recherhce d'un(e)

Coordonnateur(trice)

(2 juin - 24 août)

• être âgé de dix-huit ans et plus

(2) Animateurs(trices)

(24 juin - 24 août)

Le(la) candidat(e) doit:
• Parler le français
• Animer les enfants
• Posséder de l'expérience en animation (de préférence)

Faire parvenir votre demande d'emploi avant le **31 mai** à:

ACFA Rivière-la-Paix
M. Denis Desgagné
C.P. 718
Falher, Alberta, T0H 1M0

Centre de plein air Lusson

ASSISTANTS/MONITEURS

Le Centre de plein air Lusson est à la recherche d'assistants/moniteurs pour sa programmation estivale. Le Centre est situé à Clyde.

Tâches principales:
- Assister l'animateur(trice) dans l'animation des activités planifiées
- Superviser les heures de repas
- Superviser la préparation au coucher

Qualifications recherchées:
- Avoir au moins 16 ans
- Expérience auprès des enfants
- Connaissance approfondie du français

Durée du contrat: du 4 juillet au 23 août 1991

Salaire: 180 $/semaine

Le personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae au bureau de l'ACFA régionale d'Edmonton avant **le 31 mai 1991** à:



Centre de plein air Lusson
ACFA régionale d'Edmonton
#100, 8925 - 82 Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

L'ACFA offre des chances égales d'emploi



Régionale de Saint-Paul

est à la recherche de

2 Moniteurs(trices)

pour le Camp Beau Jour

Qualifications:
• Maîtrise du français parlé
• Expérience avec les jeunes
• Être débrouillard et entreprenant

Durée: Du 2 juillet au 23 août 1991 (une semaine de congé)

Salaire: 5,50 $/heure

Lieu: centre culturel de St-Paul

Tâches et responsabilités:
• Animation de jeux
• Leadership
• Organisation des activités

Une formation sera donnée.

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le **14 juin** à:

Gisèle Marcoux
ACFA régionale de St-Paul
C.P. 1925
St-Paul (Alberta) T0A 3A0

CFP-PSC

Technicien(ne) en géophysique

33 128 $ - 40 304 $
Énergie, Mines et Ressources Canada
Calgary (Alberta)

L'Institut de géologie sédimentaire et pétrolière, division de la Commission géologique du Canada, désire s'adjoindre les services d'un(e) technicien(ne) en géophysique. À ce titre, vous serez membre d'une équipe de recherche multidisciplinaire chargée d'élaborer des interprétations régionales du nord et de l'ouest du pays. Votre responsabilité principale sera le fonctionnement et le soutien des logiciels ZYCOR et GEOQUEST nouvellement installés.

Une formation et de l'expérience en méthode sismique réflection et en systèmes de cartographie informatisés ainsi qu'une aptitude pour la gestion des mini-ordinateurs sont indispensables. Des antécédents en programmation et la connaissance d'UNIX constitueraient un atout précieux.

L'IGSP est situé dans le Parc de recherche universitaire, à Calgary, en Alberta.

Pour en savoir davantage sur ce poste, acheminez votre curriculum vitae d'ici le **11 juin 1991**, en indiquant le numéro de référence ***63-1279-1(W8F)***, à **Maggie Molsberry, Commission de la fonction publique du Canada, 9700, avenue Jasper, bureau 830, Edmonton (Alberta) T5J 4G3.**

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

Les renseignements personnels sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Ils seront conservés dans le fichier de renseignements personnels CFP/P-PU-040.

This information is available in English.

Canada

Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada



CANADA

Représentant spécial
concernant la
Commission royale sur les peuples autochtones

AVIS

Sollicitation de mémoires

Dans le discours du Trône du 13 mai 1991, ouvrant la troisième session de la 34e Législature du Canada, était annoncée la nomination du très honorable Brian Dickson comme représentant spécial chargé de mener des consultations sur le mandat et la composition de la Commission royale sur les peuples autochtones.

Le Représentant spécial invite toute personne ou groupe intéressé à lui communiquer par écrit ses vues concernant le mandat et la composition de la future commission royale. Les mémoires doivent être reçus à l'adresse suivante avant le 20 juin 1991 :

Le très hon. Brian Dickson
Suite 1100
171, rue Slater
Ottawa (Ontario)
K1A 0A3

Nécrologie

LEMOINE

Est décédé le 12 avril dernier à l'âge de 55 ans, M. Claude Lemoine d'Edmonton.

Il laisse dans le deuil son épouse Erika, trois filles Aline, Bonnie et Doris et trois petits-enfants; Wayne, Garrett et Amy; sa mère Stella Lemoine d'Edmonton, quatre frères et cinq soeurs; Jules Lemoine de Medicine Hat, Juliette (Henri) Desautels de Pine Falls (Man.) Anita (Omer) Albert d'Anola (Man.), Yvonne (George) Copeman de Medicine Hat, Richard (Louise) Lemoine d'Edmonton, Adèle (René) Joyal de Maillardville (C.-B.), Philippe Lemoine de Morinville, Agnès Johnstone d'Edmonton, Albéric (Jacqueline) Lemoine d'Edmonton et de nombreux neveux et nièces, cousins, cousines et amis.

Il fut précédé dans la Maison du Père par son père Antonio le 28 février 1967.

Les funérailles ont été célébrées le 16 avril dernier à l'église St-Joachim d'Edmonton par le Père Georges Chevrier.

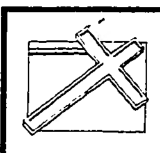
LAPOINTE

Est décédé le 14 avril dernier à l'âge de 62 ans, M. Victor Jean-Baptiste Lapointe de Bonnyville.

Il laisse dans le deuil son épouse Adrienne; deux fils; Réginald de Fort McMurray, Georges (Linda) de Grand Centre; quatre filles; Vivianne (Raymond) Plouffe de Bonnyville, Pierrette (Roland) Michand de Bonnyville, Josée Lapointe et son époux Lorens Behrens de Christina Lake et Jacqueline Lapointe de Fort McMurray; ses parents Raoul et Christine Lapointe de Bonnyville; cinq frères; Jos (Germaine) de Bonnyville, Arthur de Hanna, Maurice d'Edmonton, André (Ruth) d'Edmonton et Raoul Jr de Bonnyville; quatre soeurs; Berthe Croteau de Bonnyville, Thérèse (Lucien) Goudreau de Beaumont et Eva (Jim) Moser d'Edmonton; sa belle-mère Georgianna Gamache de Bonnyville; 16 petits-enfants et de nombreux neveux et nièces.

Il fut précédé dans la Maison du Père par son frère Armand Lapointe en 1990 et par un petits-fils Jonathan Lapointe en 1987.

Les funérailles ont été célébrées le 16 avril dernier à l'église St-Louis de Bonnyville par le Père Simard.



PRIÈRE AU ST-ESPRIT

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la **PRIÈRE AU ST-ESPRIT** dans **LE FRANCO.** Vous devez inclure avec votre demande la somme de 21,40 $ (TPS comprise). N'oubliez pas d'inscrire vos initiales.

LE FRANCO
8923 - 82 Avenue
Edmonton (Alberta)
T6C 0Z2

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

A.O.B.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit, Toi qui éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, Toi qui me donnes le don divin de pardonner et d'oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue Te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de Toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec Toi dans la gloire éternelle. Merci de Ta miséricorde, envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si cela pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue. Au bas, mettre les initiales de la personne exaucée).

M.P.

Cartes d'affaires

CHARETTE

Est décédée le 15 avril dernier, à l'âge de 76 ans, Mme Frances Mélanie Charette née Barthelette.

Elle laisse dans le deuil cinq fils et cinq filles; Edwid de Winnipeg, Paul (Lorraine) d'Andrew, Donald, John de Vancouver, Frank (Pat) de Pitt Meadows (C.-B.), Claire Charette de White Rock, Florence Hoffman, Marie Rentz (Cameron), Doreen (Frank) Russell et Irène Langill (Charlie) tous d'Edmonton; 33 petits-enfants, 48 arrière-petits-enfants, un arrière-arrière-petit-enfant, six soeurs et deux frères; Edna Nault, Aurora Plishka, Léona Chilton, Rose Nelson et Laura Skrumeda, tous de Winnipeg, Yvonne Kern de Grafton du Nord Dakota, Pat Barthelette de Kipling (Sask.) et Aimé Barthelette de Surrey (C.-B.).

Elle fut porécédée dans la Maison du Père par son époux Adélard le 17 avril 1988.

À la demande de la défunte il n'y a eu aucune cérémonie religieuse.

Construction de défense Canada | Defence Construction Canada

Les SOUMISSIONS SOUS PLI CACHETÉ, pour les projets indiqués ci-dessous adressées au Secrétaire-trésorier, Gestionnaire régional, Politique et administration des marchés, Travaux publics Canada, suite 1000, 9700 avenue Jasper, Edmonton (Alberta) T5J 4E2, seront reçues jusqu'à 14 h 00, heure locale.

PROJET: CA 072 10 bfc Calgary (Alberta).
Installation de conduits bassins-regards

DATE DE FERMETURE: Le mercredi 12 juin 1991

DÉPÔT: 100 $

PROJET: WR 199 10 Camp Wainwright (Alberta)
Remplacement d'encadrement des cibles

DATE DE FERMETURE: Le mercredi 19 juin 1991

Dépôt: NIL

Les documents de soumission peuvent être obtenus du bureau de Construction de Défense Canada, Ottawa, tél.: (613) 998-9549 ou fax (613) 998-1061, sur présentation du dépôt approprié.

Les documents de soumission peuvent être examinés aux bureaux des Associations de construction et au bureau régional dans la région du projet ainsi qu'au bureau de TPC indiqué ci-dessus.

Canadä

Travaux publics Canada | Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES pour le projet énoncé ci-après, adressées au Gestionnaire régional, Politique et administration des marchés, Travaux publics Canada, bureau 1000, 9700, avenue Jasper, Edmonton (Alberta) T5J 4E2, seront reçues jusqu'à 14 h 00 à la date limite indiquée. On peut se procurer les documents de soumission à l'adresse ci-dessus, téléphone: (403) 495-3213.

PROJET

N° 665003 - pour le compte de Forêts Canada, Edmonton, Alberta; rénovation de locaux de conférence.

DATE LIMITE: le jeudi 13 juin 1991

On peut consulter les documents de soumission aux bureaux de l'Association des constructeurs d'Edmonton, situés à Edmonton, Alberta.

Le Ministère ne s'engage à retenir ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canadä

Cyclistes...

(suite de la page 9)

«Dans le cadre du PCPB, les médecins peuvent aider énormément à la prévention des blessures graves», poursuit le docteur Guzman. Les parents peuvent obtenir des formulaires pour commander le casque auprès de leur médecin ou dans les pharmacies via des présentoirs installés à cet effet. Les prix sont réduits de 40% par rapport au prix normal et vont de 19,95 $ à 25,95 $.

L'Association médicale canadienne est une organisation bénévole nationale qui représente les médecins du Canada. Sandoz, qui fabrique des produits pharmaceutiques vendus sur ordonnance et offerts en vente libre, finance l'un des programmes de recherche clinique les plus importants et parraine des forum d'informations médicale et scientifique.

BÂTIR UN NOUVEAU MONDE

CBXFT Radio-Canada Alberta



Semaine du 1er au 7 juin 1991

SAMEDI

- 17h00 GÉNIES EN HERBE
- 17h30 BASEBALL DES EXPOS — Chicago à Montréal
- 20h00 LA BANDE DES SIX
- 21h00 SAMEDI P.M.
- 22h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 22h20 LES NOUVELLES DU SPORT
- 22h38 TÉLÉ-SÉLECTION — En toute innocence

DIMANCHE

- 17h00 LA SEMAINE VERTE
- 18h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 18h02 LES CHEMINS DE LA GUERRE
- 19h00 JUSTE POUR RIRE
- 20h00 LES BEAUX DIMANCHES — La révolution Française
- 21h48 LES BEAUX DIMANCHES — Visions
- 22h21 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 22h41 SCULLY RENCONTRE
- 23h21 LES NOUVELLES DU SPORT
- 23h38 LA POLITIQUE FÉDÉRALE
- 23h47 CINÉ-CLUB — Marius

LUNDI

- 17h00 UNE RÉALISATION...
- 17h30 ALICE AU PAYS DES...
- 18h00 CE SOIR
- 18h30 PLUS
- 19h00 L'AVOCAT DU DIABLE
- 19h30 DES JARDINS D'AUJOURD'HUI
- 20h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 20h22 LE POINT
- 20h55 LA MÉTÉO
- 21h00 L'ÎLE
- 22h00 LE POINT
- 23h00 L'HEURE G
- 00h00 RENCONTRES

MARDI

- 17h00 UNE RÉALISATION...
- 17h30 ALICE AU PAYS DES...
- 18h00 CE SOIR
- 18h30 PLUS
- 19h00 L'AVOCAT DU DIABLE
- 19h30 BOUFFÉE DE SANTÉ
- 20h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 20h22 LE POINT
- 20h55 LA MÉTÉO
- 21h00 FESTIVAL HAUTE TENSION
- 23h00 L'HEURE G
- 00h00 RENCONTRES

MERCREDI

- 17h00 UNE RÉALISATION...
- 17h30 CE SOIR
- 18h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 18h16 LE POINT
- 18h26 LA MÉTÉO
- 18h30 BASEBALL DES EXPOS — Montréal à Houston
- 21h00 L'AVOCAT DU DIABLE
- 21h30 LES ANNÉES COUP DE COEUR
- 22h00 L'HEURE G
- 23h00 RENCONTRES

JEUDI

- 17h00 UNE RÉALISATION...
- 17h30 ALICE AU PAYS DES...
- 18h00 CE SOIR
- 18h30 PLUS
- 19h00 L'AVOCAT DU DIABLE
- 19h30 AUJOURD'HUI EN FRANCE
- 20h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 20h22 LE POINT
- 20h55 LA MÉTÉO
- 21h00 LES GRANDS FILMS — Porté disparu
- 23h35 L'HEURE G
- 00h35 CINÉMA — Le sang des autres

VENDREDI

- 17h00 UNE RÉALISATION...
- 17h30 ALICE AU PAYS DES...
- 18h00 CE SOIR
- 18h30 PLUS
- 19h00 L'AVOCAT DU DIABLE
- 19h30 COMMENT ÇA VA?
- 20h00 LE TÉLÉ-JOURNAL
- 20h22 LE POINT
- 20h55 LA MÉTÉO
- 21h00 LA RAGE DE VAINCRE
- 23h00 L'HEURE G
- 00h00 CINÉMA — On ne meurt que deux fois

L'EUROTÉLÉ TV5

Semaine du 1er au 7 juin 1991

SAMEDI

- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE LA S.S.R.
- 17h30 THALASSA
- 18h30 L'EUROFLASH
- 18h33 SACRÉE SOIRÉE
- 20h10 DESTINATION LE MONDE
- 20h55 CARGO DE NUIT
- 21h45 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
- 22h30 SACRÉE SOIRÉE
- 00h05 DESTINATION LE MONDE
- 00h50 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

DIMANCHE

- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE LA R.T.B.F.
- 17h30 7 SUR 7
- 18h30 L'EUROFLASH
- 18h33 CARACTÈRES
- 19h55 LES CHEMINS DE TRAVERSE
- 20h45 LORIN MAAZEL
- 21h40 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE TF1
- 22h25 CARACTÈRES
- 23h50 LES CHEMINS DE TRAVERSE
- 00h40 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

LUNDI

- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3
- 17h30 TÉLÉOBJECTIF
- 18h30 L'EUROFLASH
- 18h33 COMÉDIE COMÉDIE
- 20h30 VIVA
- 21h30 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
- 22h15 COMÉDIE COMÉDIE
- 00h10 VIVA
- 00h55 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

MARDI

- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3
- 17h30 ENVOYÉ SPÉCIAL
- 18h30 L'EUROFLASH
- 18h33 TOUS À LA UNE
- 19h55 CIEL, MON MARDI!
- 22h10 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
- 22h55 TOUS À LA UNE
- 00h20 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

MERCREDI

- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3
- 17h30 TEMPS PRÉSENT
- 18h30 L'EUROFLASH
- 18h33 PETIT ÉCRAN GRAND ROMAN
- 20h10 LE LUTHIER
- 21h10 OBJECTIF JEUNE
- 21h35 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
- 22h20 PETIT ÉCRAN GRAND ROMAN
- 23h55 LE LUTHIER
- 00h55 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

JEUDI

- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3
- 17h30 CARNETS DE ROUTE
- 18h30 L'EUROFLASH
- 18h33 CINÉRAMA
- 19h35 MUSICALES
- 20h30 LIVRES PROPOS
- 21h00 PYRÉNÉES PIRINÉOS
- 21h30 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
- 22h15 CINÉRAMA
- 23h15 MUSICALES
- 00h15 LIVRES PROPOS
- 00h45 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

VENDREDI

- 17h00 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE FR3
- 17h30 C'EST À VOIR
- 18h30 L'EUROFLASH
- 18h33 TÉLÉOBJECTIF
- 19h30 BOUILLON DE CULTURE
- 21h00 CHOPIN
- 21h55 JOURNAL TÉLÉVISÉ DE A2
- 22h40 TÉLÉOBJECTIF
- 23h40 BOUILLON DE CULTURE
- 00h55 RADIO FRANCE INTERNATIONALE

Alberta:		Positions
Edmonton	Shaw Cable	35
Saint-Paul	Northern Cablevision	35
Red Deer	Shaw Cable	31
Medecine Hat	Cablev. Medecine Hat	18
Calgary	Rogers Cablesystems	

Bloc-notes

Le **BLOC-NOTES** est une chronique à la disposition de tout organisme voulant **annoncer un événement sans but lucratif** (sans frais d'admission) ex: réunion hebdomadaire, mensuelle, annuelle, exposition culturelle, rencontre de clubs sociaux, etc. Ce service est **GRATUIT.** L'information pertinente doit nous parvenir par le courrier au moins 15 jours avant la date prévue de l'événement. L'heure de tombée est **le jeudi à 16h.** Vous pouvez aussi vous adresser à votre agent communautaire régional de l'A.C.F.A. qui se fera un plaisir de vous aider.

PROVINCIAL

Préparons l'avenir de nos enfants... à la pré-maternelle. Une école conçue pour les enfants de 3 et 4 ans dont au moins un des parents est francophone. Pour info: communiquer avec la Fédération des parents francophones de l'Alberta 468-6934. 5/91

La Société généalogique du Nord-Ouest accepte maintenant les dons d'ouvrages généalogiques et d'histoires de familles ainsi que les documents généalogiques pour sa bibliothèque ou pour ses archives. Pour plus d'information, appelez Georgette Brodeur au 489-8864. (J.A.)

EDMONTON

VOULEZ-VOUS participer plus activement à la communauté francophone? Devenez membre des Jeunes Entrepreneurs francophones en contactant Mario Bergeron au 465-2943 ou Clément Lavoie au 465-1092 ou en assistant à notre réunion mensuelle (chaque 2e mercredi du mois). (PJA)

Matinée de détente, est un groupe de support pour les mamans monoparentales et leurs enfants. Garderie et goûter gratuit. Les rencontres auront lieu les lundis de 13h30 à 15h00 au centre Mill Creek 9119 - 82e Avenue, pièce 300, contacter Fahima, Marie-Hélène et Germaine, au 428-2625. (PJA)

Comment prévenir la violence familiale? Rencontre d'information le mercredi du 10 juillet au 28 août de 19h à 21h au Centre Mill Creek, 9119 - 82 Avenue #300. Info: 428-2625. 30/8

À tous ceux et celles qui sont intéressés(es) à une école francophone (maternelle à la 6e année) dans Millwoods pour septembre 1992, communiquez avec la FPFA au 468-6934. 5/7

Les rencontres du groupe Entre-femmes auront lieu dans divers parcs de la ville, pour profiter de l'été, le mercredi avant-midi vers 10h. Apportez votre dîner, c'est gratuit. Info: Nicole Walczak au 461-0609. 30/8

La pré-maternelle Bobino/Bobinette accepte présentement les inscriptions pour l'année scolaire 1991-92. Pour inscrire vos enfants de 3 ou 4 ans, ou pour obtenir plus d'informations, adressez-vous à Francyne au 436-8207 ou Hélène au 444-7267. 30/8

Nous acceptons maintenant les inscriptions pour la pré-maternelle d'immersion française pour les enfants de 3 et 4 ans, à l'école Catholique St Angela's. Pour info: appeler Trish Stevenson au 478-8686 ou Lois Fortier au 456-7769. 14/6

Gradués de 1952 du Pensionnat ASV, s.v.p. entrer en communication avec Margo à Edmonton en composant le 428-0643 ou à Bonnyville au 826-2085. Objet: réunion. 7/6

BONNYVILLE

Rencontre tous les lundis et vendredis au centre culturel pour jouer aux cartes, au bingo et jeux libres. Le lundi de 13h à 15h: jeux de cartes et à 15h jeux libres. Le vendredi à 13h: bingo, suivi de jeux libres. Nous invitons tout spécialement les personnes du 3e âge (aînés) à venir s'amuser avec nous. (J.A.)

Réunion mensuelle du Club de l'Aurore pour les aînés à Bonnyville le 1er jeudi du mois. (J.A.)

La pré-maternelle Le Coin des Lutins accepte encore des inscriptions pour le programme d'immersion ou le programme francophone. Pour plus de renseignements, communiquer avec FCSS au 826-2120.

Réunion mensuelle du comité de la Société historique, le 3e mercredi du mois à 19h30, à la salle de conférence au bureau M.D. de Bonnyville. (J.A.)

CALGARY

Le Comité de communication francophone de Calgary recherche des bénévoles pour aider à la préparation de son «Marché aux puces» du 22 juin 1991: Vente, transport de marchandise, étiquetage. Adressez-vous à Claire au 250-5001. 14/6

Vous qui êtes à la maison avec vos enfants, nous organisons chaque deux semaines des activités pour parents et enfants (0 à 5 ans). Pour plus d'informations, appeler Rachel Desroches au 282-1630. 7/6

RIVIÈRE-LA-PAIX

Le Club du Bon Temps de St-Isidore, activités sociales tous les samedis Léopold Bergeron: 624-8283.

Chevaliers de Colomb, Conseil de Grouard no 3025, réunion mensuelle le 2e mercredi de chaque mois. Pour info: Gérard Nicolet au 837-2461.

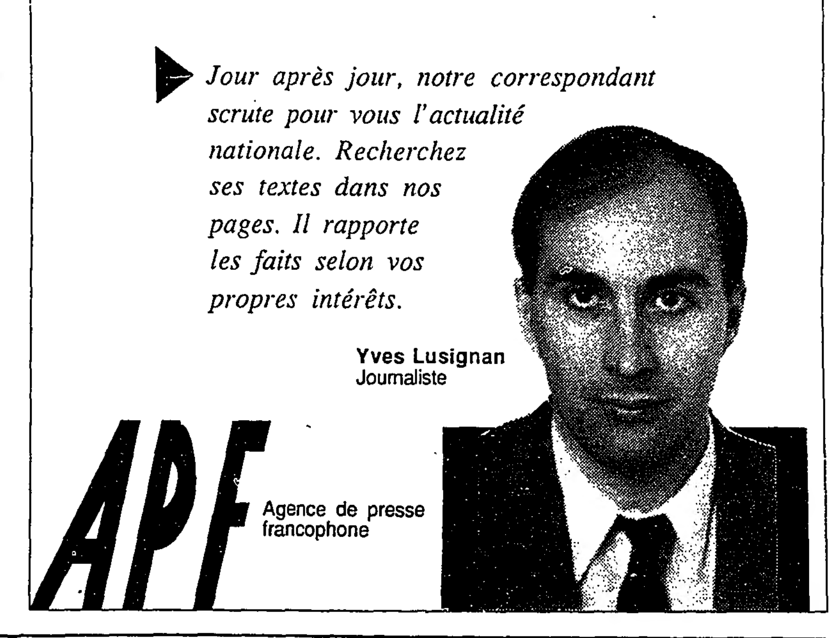
SAINT-PAUL

RÉUNION mensuelle du Comité du musée historique de Saint-Paul le 3e lundi de chaque mois.

Réunion mensuelle du conseil de l'ACFA régionale de Saint-Paul le deuxième mercredi de chaque mois à 19h30 au centre culturel. (J.A)

Brunch communautaire au centre culturel le 2e dimanche de chaque mois. Info: 645-4800. (J.A.)

Le Franco 465-6581



Petites-annonces

Dans le but de vous offrir un meilleur service Le Franco vous offre une chronique de petites annonces.

Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines. Plus de 20 mots: 10¢ de plus par mot. Annonces encadrées: ajoutez 3,50 $ pour l'encadrement. **Vous devez calculer 7% de TPS.**

Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste à notre bureau avant le lundi matin. Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Le Franco ne facturera aucune annonce et aucune annulation ne sera acceptée après le lundi à midi. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le **465-6581**

Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

Le Franco, 8923, 82 Avenue, Edmonton (Alberta), T6C 0Z2

EDMONTON

Occasion d'affaires en or tout spécialement si vous avez parents/amis au Québec. Appelez Michel au 449-4729. 14/6

Maison à louer. Partagerait maison avec d'autres étudiants francophones. Située à deux coins de rue de la Faculté Saint-Jean. Laveuse et sécheuse, services publics inclus, 225 $/mois. Info: 431-0625. 7/6

Gagnez 25 $ en réunissant quelques amies pour une démonstration de produits pour soin de la peau. Appelez Elisabeth au 449-4729. 14/6

La pré-maternelle Bobino/Bobinette recherche un(e) assistant(e) à l'éducatrice à temps partiel (2 matinée par semaine) pour septembre 1991. Info: Hélène au 444-7267. 21/6





Professionnels

Coupon d'abonnement au journal



Tarifs:
1 an: 19,26 $
2 ans: 34,24 $
(TPS incluse)

Le Franco
8923 - 82e Avenue
Edmonton, Alberta
T6C 0Z2

Moi, je m'abonne!

Découpez et remplissez ce coupon et faites-le parvenir à l'adresse ci-dessus avec votre chèque ou mandat-poste rédigé à l'ordre du Franco. (En lettres moulées S.V.P.)

S.V.P. Ne pas faire parvenir d'argent comptant par la poste.

Nom: ______
Prénom: ______
Appartement: ____ nº et rue: ______
ou casier postal: ______ Ville: ______
Province: ______ Code postal: ___ ___
nº de téléphone: ___ ___ ____
Montant inclus: $ ___.__

N.B.: Les membres de l'A.C.F.A. reçoivent un abonnement **GRATUIT** au Franco. Adressez-vous au bureau de votre A.C.F.A. régionale pour devenir membre.

La page de l'A.C.F.A.

par Lyne Lemieux, directrice-adjointe, Information/Politique

Vous voulez faire connaître vos activités socio-culturelles?

Veuillez nous faire parvenir vos informations avant le 15 de chaque mois soit par courrier ou en composant le 466-1680.

Nous acceptons les frais d'appel. Ce calendrier est un service gratuit de l'ACFA provinciale.

CALENDRIER CULTUREL JUIN 1991

1er CALGARY - Assemblée annuelle de l'ACFA régionale. Pour plus d'informations: 250-5001.

2 EDMONTON - Scouts et Guides, secteur français, groupe d'Edmonton: Fête familiale pour la reconnaissance des bénévoles: messe à la paroisse St-Thomas à 11h suivi d'un pique-nique au parc communautaire Bonnie Doon.

3 au 5 RIVIÈRE-LA-PAIX - Colloque provincial de la Fédération des aînés franco-albertains. Pour plus d'informations: Agathe St-Pierre au 466-6027 ou au bureau de la FAFA, 465-8965.

3 au 9 CALGARY - «C'EST LA VIE», France 1990. Film présenté au Cinéma Plaza (1133 Kensington Road N.O.). Horaire et détails au 283-3636.

6 EDMONTON - Soirée de conversation offerte par l'Alliance française de 19h à 21h au local de l'Alliance. Pour plus d'informations: 433-0671.

7 MALLAIG - Concert de l'orchestre du secondaire. Pour plus d'informations: ACFA régionale de St-Paul au 645-4800.

8 EDMONTON - Déjeuner mensuel de l'Alliance française au Lou Bryant's Café (7707 - 104e Rue) entre 12h et 12h30. Sujet: Fleurs et jardins. Pour plus d'informations: 433-0671.

8 EDMONTON - La Société acadienne de l'Alberta vous invite à son 5e souper au homard à la salle communautaire de Bonnie Doon à partir de 18h30. Pour plus d'informations: 468-6983.

8 RIVIÈRE-LA-PAIX - «FESTIVAL DU MIEL» Une journée remplie d'activités pour tous. L'exécutif et les employés(es) de l'ACFA avec l'aide d'Evelyne Nicolet vous invite au terrain de la pataugeuse «Wading Pool». Pour plus d'informations: 837-2296.

Les membres du Club Alouette prépareront un dîner aux tourtières et fèves au lard. Ils vous invitent aussi pour une danse à 20h. Pour plus d'informations: 837-2684.

9 EDMONTON - Méchoui (cochon) organisé par l'Alliance française au Parc Capilano (abri #1). Apportez des jeux de plein air et un plat de votre choix, à partager, du pain, votre boisson, vos couverts et assiette. Pour plus d'informations: 433-0671.

10 ST-PAUL - Gala des francoeurs. Pour plus d'informations: ACFA régionale au 645-4800.

10 CALGARY - «LES 400 COUPS», France 1959. Film présenté au Cinéma Plaza (1133 Kensington Road N.-O. à 19h. Pour plus d'informations: 283-3636.

13 MALLAIG - Présentation musicale à 13h. Pour plus d'informations: ACFA régionale de St-Paul au 645-4800.

13 au 16 CALGARY - La Société de théâtre de Calgary présente «Faut divorcer» une comédie de Bertrand Leblanc présenté à la salle Dr Betty Mitchell du Jubilee Auditorium. Pour plus d'informations: Antoinette au 250-5004.

14 JEAN-CÔTÉ - Festival «NUIT SUR LA PLAINE» à l'école Héritage. La troisième édition de ce festival de plein air a pour but de promouvoir la culture francophone. Souper champêtre - spectacle amateur avec invités d'Edmonton, le groupe «La Venue» Prochaine Vague diffusera en direct de Jean-Côté. Pour plus d'informations: Rachel Bruno au 323-4370.

14 GUY - «JOURNÉE DU FERMIER À GUY» - Les activités débutent à 11h. Tournoi de balle-molle, pluie de bonbons par avion, kiosque de nourriture, danse par «Diamond Willow» de 21h à 2h. Pour plus d'informations: Jules Jasmin au 925-2199 ou Yves Mercier au 925-2450.

14 CALGARY - Rencontre du groupe de jeux au Parc Héritage de 9h30 à 11h30. Pour plus d'informations: Rachel au 282-1630.

15 CALGARY - Auditions pour la saison de théâtre 1991-92 de 9h à 12h. Pour plus d'informations: Antoinette au 250-5004.

15 MALLAIG - Danse avec Donna et Leroy. Pour plus d'informations: ACFA régionale de St-Paul au 645-4800.

19 au 23 CALGARY - «LA FRACTURE DU MYOCARDE», France 1990. Film présenté au Cinéma Plaza. Horaire et détails au 283-3636.

21 au 23 CALGARY - «JÉSUS DE MONTRÉAL», Canada 1989. Film présenté au Cinéma Plaza. Horaire et détails au 283-3636.

22 CALGARY - Festival francophone - «Francophonie en fête» de 9h à 17h jeux, tournoi de balle-molle, «lipsing»... suivi d'une danse à 20h au Crossroads Community Hall (1803 - 14e Avenue N.E.). Pour plus d'informations: 250-5001.

22 CALGARY - Marché aux puces du Calgary à la page, de 9h à 14h au Crossroads Community Hall (1803 - 14e Avenue N.E.). Nous accepterons les articles que vous avez à nous donner les 15 et 21 juin de 9h à 13h et le 22 juin de 8h30 à 10h. Pour plus d'informations: Claire au 250-5001 ou Marie au 250-5803/293-5588.

22 TANGENT - SAINT-JEAN-BAPTISTE - Concours de sciage, jeux pour les enfants, souper, danse. Le tout se déroule au parc de Tangent. Pour plus d'informations: 837-2296.

22 CALGARY - Déjeuner du Stampede et vente de livres de la bibliothèque municipale au Centennial Arena (2390 - 47e Avenue S.O.) de 10h à 16h. Pour plus d'informations: 260-2600.

22 au 24 EDMONTON - Scouts et Guides, secteur français, Groupe d'Edmonton: camp d'été au Lac Skeleton. Départ le vendredi soir et retour le dimanche après-midi.

23 ST-PAUL - Journée des bénévoles au centre culturel. Pour plus d'informations: ACFA régionale au 645-4800.

23 TANGENT - Déjeuner aux crêpes, messe, spectacle «talents locaux» au parc de Tangent. Pour plus d'informations: 837-2296.

23 TANGENT - Les Chevaliers de Colomb auront leur pique-nique annuel au Parc de Tangent.

23 GRANDE PRAIRIE - SAINT-JEAN-BAPTISTE au parc Muskoseepi à partir de 14h. Gilbert Parent en spectacle. Pour plus d'informations: 837-2296.

29 CALGARY - Assemblée annuelle de la Société de théâtre de Calgary. Pour plus d'informations: 250-5004.

Activités régulières

EDMONTON - Badminton à l'école Maurice-Lavallée de 18h à 22h tous les mardis. Pour plus d'informations: Gilles au 487-3565.

EDMONTON - Ballon-volant à l'école Maurice-Lavallée. Pour plus d'informations: Edmond Laplante au 466-7893 ou 465-6457.

EDMONTON - Entre femmes - rencontres tous les mercredis au Millwoods Community Church (2304 - 38 Rue) de 9h30 à 11h30. Films, discussions, ateliers pour les mamans. Sessions d'animation pour les enfants avec deux animatrices diplômées. Pour plus d'informations: Nicole au 461-0609.

EDMONTON - Le Club d'âge d'or de St-Joachim se rencontre tous les mercredis de 14h à 16h30 pour jouer au «Bridge» au 9924 - 110 Rue. Pour plus d'informations: Églande Mercier au 489-4417.

EDMONTON - La Guinguette. Un nouveau club social d'Edmonton. Ouvert tous les vendredis soir de 16h30 à 2h. Pour plus d'informations: Denis Desgagné au 469-1344.

EDMONTON - Alliance française d'Edmonton vous offre des causeries tous les jeudis soirs de 19h30 à 21h. Pour plus d'informations: Jeanne Pfannmuller au 435-4198.

BONNYVILLE - Rencontre tous les lundis et vendredis des aînés(es), lundi de 13h à 15h cartes à 15h jeux libres; les vendredis à 13h bingo et jeux libres. Ces rencontres ont lieu au centre culturel de Bonnyville. Pour plus d'informations: 826-5275.

CALGARY - Club de l'Amitié: chaque vendredi de 13h à 16h et de 19h à 22h: bingo, cartes, fléchettes... Pour les 50 ans et plus. Pour plus d'informations: Madeleine au 285-4766.

ST-ISIDORE - Le Club le Bar-Bar ouvre ses portes les 7, 21 et 29 juin au centre culturel de St-Isidore.

FILMS EN FRANÇAIS AU CINÉMA PRINCESS

LE MARI DE LA COIFFEUSE
1er JUIN à 19h00 — 2 JUIN à 21h30
Un film de Patrice Leconte avec Jean Rochefort

L'ATALANTE
5 JUIN à 19h00 — 6 JUIN à 21h30
Un film de Jean Vigo (1934)

TATIE DANIELLE
5 JUIN à 21h30 — 6 JUIN à 19h00

DAMES GALANTES
10 JUIN à 19h00

C'EST LA VIE
15 JUIN à 19h00 — 16 JUIN à 21h00

NOCTURNE INDIEN
19 JUIN à 19h00 — 20 JUIN à 19h00

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE
21 JUIN à 21h15

